



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste



Bimestriel – Mai/juin 2003
N° 48 – 2 €

© N° dépôt : 0088398 – Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège.

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDÉ EN 1994

Sommaire

Edito / R. Swennen, p 2

Après l'évaporation... / F. Perin, p. 3

Qu'ont-ils fait... / Comment la participative gère
/ J. Rogissart, pp. 4-5

Le congrès RWF/RBF, pp. 6-7

A propos d'un mariage / P. Durieux, p. 7

De quoi demain sera-t-il fait / A. Patris, p. 8

Football et politique – Parlons chiffres
/ Paul Durieux, pp. 9-10

Billet sur la Francophonie / P. Bertrand, p. 11

Le français menacé / R. Ferrier, pp. 12-13

Du neuf pour le cours d'allemand
/ P. Mélot, pp. 14-17

La roue de l'Histoire tourne
/ Marc De Mideleer, pp. 18-20

Politique et taumachie, même combat ? – Van
Coué, combattant de l'ombre... / J. Dehaes, p. 21

Nous avons lu / J. Rogissart, pp. 22-23

Le radeau de la Méduse / Chantecler, p. 23

On nous écrit, p. 24

Echos de Flandre / J. Goffin, p. 25

Epinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Mideleer, pp. 26-27



VOTE ALTERNATIF OU VOTE UTILE ?

René SWENNEN, avocat et tête de liste RWF/RBF au Sénat

Pour la première fois depuis l'abandon par le Rassemblement wallon du champ électoral, un véritable vote alternatif s'offre à l'opinion publique wallonne. Le vote rattachiste est le seul qui puisse exprimer la défiance de l'électeur envers des partis politiques qui, pour respectables qu'ils soient, ont fait la démonstration de leurs limites et de leur incapacité au moins sur deux points. Tout d'abord, ils n'ont pas su, contrairement à ce qu'ils avaient promis, opposer à la Flandre le maintien du statu quo. Durant la dernière législature, les « avancées communautaires » se sont multipliées au profit de la Flandre. Rien ne permet de croire que cette évolution s'arrêtera. Tout au contraire, 61 articles de la Constitution seront soumis à révision, autant dire la Constitution entière, ce qui permettra aux partis flamands d'atteindre ce "confédéralisme" qui est leur objectif et qui, pour la Wallonie, signifierait sa marginalisation dans un statut de parent pauvre. En second lieu, les partis candidats au pouvoir sont dépourvus de tout projet global. Cela touche parfois à la caricature ("l'humain", clef de voûte du programme C.D.H.) ou trahit la panique: "sauver la Belgique" chez les socialistes et les libéraux.

Le vote rattachiste n'est pas seulement le vote alternatif par excellence. Il est aussi le vote utile dans les circonstances présentes. Le seul qui puisse ébranler les certitudes du milieu politique. D'un point de vue

tactique, il oppose à la Flandre une autre solution de nature à la faire réfléchir. Face à la France, elle ne pourra plus, comme elle le fait, imposer ses vues unilatérales et dicter ses conditions. Elle devra, sur tous les plans, modérer ses ambitions, freiner ses appétits, rendre aux Wallons ce qui leur est dû. Vote utile, le vote rattachiste l'est également par rapport à la France. La Constitution française vient d'être modifiée. La République est désormais décentralisée. Le temps est révolu où l'on s'interrogeait entre Wallons sur les solutions à apporter au problème du rattachement. Il n'est plus besoin de prévoir d'étape intermédiaire. C'est la Wallonie comme région qui peut adhérer à la République, sous statut spécial au moins dans une période transitoire. Au lieu que la décentralisation avantage des régions éprises d'autonomie, l'adhésion de la Wallonie à la République démontrera qu'elle sert d'abord la fierté nationale. Région de langue et de culture françaises, la Wallonie accomplira dans la France son destin naturel, et elle pourra prendre place dans ce grand pôle de développement que sera l'Europe face aux Etats-Unis d'Amérique, à la Chine, à l'Asie du Sud-Est. A cet égard, soulignons qu'à l'occasion de la guerre en Irak, la France a retrouvé son rang. Elle parle à nouveau avec une autorité morale qui ne s'était plus rencontrée depuis le général de Gaulle. A tous égards, les temps sont favorables au changement. Osons le pari du rattachement.

Un groupe de Jemmapiens s'adresse en 1830 à « Messieurs les Membres du Congrès National », à Bruxelles :

Les soussignés habitants de la Commune de Jemmapes, province du Hainaut, ont l'honneur de vous exposer qu'étant persuadés que la splendeur du commerce et de l'industrie est une condition d'existence pour notre patrie et que l'état avancé où sont parvenues en Belgique ces sources de prospérité ne peut que s'altérer de plus en plus et même s'éteindre, si le pays conserve le territoire exigü qu'il comporte aujourd'hui, trouvent que sa réunion à un état puissant, riche, peuplé, le plus civilisé, duquel nous avons naguère partagé la destinée et la gloire et avec les mœurs des habitants duquel les nôtres ont la plus grande sympathie, la France enfin lui procurerait la plus grande somme de bonheur qu'il puisse atteindre. (...) Cette vérité est tellement évidente qu'elle est devenue depuis longtemps populaire dans nos cantons. (...) Nous sommes devenus indépendants c'est à dire libres de nous-mêmes et à même d'adopter la position que nous croyons pouvoir le mieux favoriser notre bonheur et concilier tous nos intérêts commerciaux et politiques. Cet état, notre réunion à la France nous l'offre et notre vœu le plus ardent serait de l'obtenir.

APRÈS L'ÉVAPORATION, LE MIRAGE

François PERIN

Madame Françoise Schepmans, présidente de l'Assemblée parlementaire de la « Communauté française », propose, dans un entretien avec Raymond Watrice, publié dans le n° de janvier 2003 de *La Ligue wallonne* de la région bruxelloise, de rebaptiser la « Communauté française » en « Communauté francophone de Belgique ».

Son principal argument est de soutenir que la communauté, contrairement à la région, ne repose pas sur un territoire mais « a vocation de s'adresser à l'ensemble des francophones de Belgique ».

Vaste programme ! S'adresse-t-elle aux francophones de Flandre en général ? On sait très bien que ceux-ci existent, qu'ils sont environ 2 à 300 000 personnes bien qu'aucun recensement ne l'atteste officiellement. Ils se portent bien, ne se plaignent pas, sont souvent aisés, sont bilingues ou trilingues. Ils vivent surtout dans les grandes villes (Gand, Anvers, Bruges) et sur le mince ruban de la côte. Ils n'ont pas d'organisation militante mais seulement des associations culturelles au sujet desquelles on trouve des informations dans un petit bulletin périodique sous la responsabilité de l'ancien journaliste Marcel Bauwens.

Plutôt Belges unitaires, ils ne remettent pas en cause le système fédéral consacré par la Constitution de 1994.

Parmi eux, industriels et hommes d'affaires ne sont pas en conflit avec le très flamand *VEV* (patronat flamand) dont ils font sans doute partie. Ils sont d'un mutisme total en ce qui concerne une éventuelle solidarité économique et sociale avec la Wallonie. Le programme des partis flamands sur la scission de la politique fiscale ou de la sécurité sociale les arrange sans doute plus qu'il ne les émeut. Luc Beyer de Rijk les a longtemps représentés au conseil communal de Gand sur la liste libérale jusqu'à ce qu'il s'installe à Bruxelles, passe dix ans au Parlement européen, élu du PRL (et non du *VLD*) en raison de sa notoriété comme présentateur au journal TV de la RTBF. Il vivrait maintenant... à Paris !

La « Communauté francophone de Belgique », présumée sans territoire selon Madame Schepmans, est-elle destinée à s'occuper d'eux ? On pourrait le croire en raison des termes suggérés par Madame la Présidente. La dernière ligne de son entretien dissipe – trop peu – la confusion. La « Communauté francophone » *se définissant par elle-même, s'applique et s'adresse à tous ceux et celles qui, en Belgique, ont choisi la langue française dans leurs rapports avec les pouvoirs publics*. Or, ce choix, boycotté comme on le sait par la fameuse circulaire Peeters, ne concerne que les francophones des six communes de la périphérie bruxelloise.

Si Madame Schepmans voulait prendre leur défense dans le périodique de la Ligue wallonne de Bruxelles, elle

aurait mieux fait de le dire carrément, car ceux-ci sont vraiment persécutés par la mauvaise foi militante flamande et sont bien **territorialement localisables** en ce sens qu'ils devraient être rattachés à la région bruxelloise dont ils ont été extraits contre leur gré par la scandaleuse crise ministérielle provoquée par le très fanatique Jos De Saeger fin juillet 1992 !

Quarante ans d'élections communales prouvent qu'ils sont des Bruxellois et non des Flamands « en voie de transition ». Leurs droits individuels constamment bafoués ne sont même pas protégés par le Conseil d'État qui, saisi depuis 5 ans, ne statue pas et se rend ainsi coupable de « déni de justice » par... raison d'État !

Au lieu de frapper du poing sur le pupitre de sa présidence pour exiger leur réintégration dans la région bruxelloise, Madame Schepmans les dilue dans une « Communauté francophone de Belgique » avec comme objectif réel de combattre le sous-titre coutumier « Wallonie-Bruxelles » qui accompagne désormais la « Communauté française » ce qui a, du moins, le mérite de la clarté.

Les Bruxellois, directement visés par le projet de leur absorption dans la Flandre, devraient plutôt réagir vigoureusement par l'instrument de leur autonomie régionale. Se perdre dans le mirage belge sans limites les prendra au dépourvu, après avoir découragé la solidarité wallonne.

Puisque nous sommes en pays de troc, contre la réintégration des six communes périphériques dans la région bruxelloise, on pourrait offrir aux Flamands la scission de l'arrondissement aussi bien électoral que judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde. La région bruxelloise devrait aussi pouvoir recruter sa propre magistrature, à sa manière, sans toucher aux droits intangibles des Flamands de Bruxelles d'être jugés dans leur langue.

Voilà une suggestion qui recevrait l'appui enthousiaste des Wallons.

Madame la Présidente pourrait aussi demander aux soixante artistes et représentants d'institutions culturelles bruxelloises de tempérer leurs cris d'orfraie lorsqu'on songe à quelque peu dégraisser la Cité Reyers RTBF au profit de quatre villes wallonnes (voir « Carte blanche » du *Soir* du 27/01/03).

Les auteurs de cette carte blanche proclament agressivement Bruxelles leur seule capitale. On se demande alors ce que Simenon, Plisnier, Brel, Emilie Dequenne (Rosetta), Marie Gillain et jadis Grétry, César Frank, Félicien Rops et beaucoup d'autres sont allés faire àParis ?

QU'ONT-ILS FAIT ET QUE FERONS-NOUS ?

Jacques ROGISSART

J'eusse aimé en cette veille d'élection que le débat politique en Wallonie et à Bruxelles nous donnât un tant soit peu le spectacle d'une tension des caractères, de l'effort dans la réflexion et de soin dans l'action même si ces qualités avaient rehaussé nos adversaires. On n'est pas républicain si l'on n'aspire pas pour son pays à la dignité de la vie civique. Hélas, y eut-il seulement un trait de courage, d'énergie ou de franchise pour racheter les erreurs dans la prévision, le reniement des promesses et, finalement le gâchis dans les affaires ? Oui, un seul : la révolte de M. Robert Collignon contre la bêtise ambiante. Mais justement elle fut le seul trait de courage et, si haute qu'en soit la valeur, elle n'est à ce jour qu'un exemple à suivre, pas encore le signe d'une rédemption générale de la classe politique.

Balayons d'un coup d'œil les quatre années écoulées. Avec une incroyable simplicité au regard du passé, les alliés francophones de M. Verhofstadt crurent exaucer leur vœu pérenne de la paix communautaire un bon bout de temps même après la reprise des hostilités. Ils avaient juré de maintenir l'acquis institutionnel de Bruxelles et ce fut l'affaïssissement de la Saint-Polycarpe. De soutenir les droits linguistiques des communes périphériques de la capitale et force est à celles-ci d'organiser leur propre résistance aux lésions que leur inflige le gouvernement flamand. De défendre notre part dans les entreprises et la fonction publiques et les filières d'influence sont plus que jamais contrôlées par la Flandre, à coup de nominations partisans, tandis que la perspective de scission, aujourd'hui éclairée au grand jour, laisse apparaître toutes les faiblesses de nos infrastructures et des dangers pressants pour nos emplois, sinon pour nos équipements. Ajoutez à tout cela le funambulisme budgétaire des jeux d'écriture, avec des engagements fiscaux intenable et, malgré votre peine, un sourire plissera vos lèvres. Ajoutez encore la déroute de la sécurité, sur fond de crise de la justice, de la police, de la prévention et des prisons et c'est votre front que plissera la peur. Pensez au « crash » de la Sabena, épilogue d'une suite à peine imaginable d'impéritie et de négligences et vous frissonnerez en évaluant leur savoir-faire technique. Souvenez-vous, en ces temps de détresse financière, des millions jetés dans les cassettes de la monarchie et du relèvement des indemnités de ceux qui nous prêchent l'économie. Jugez de leur science légistique en contemplant leurs chamailleries grotesques et leur bricolage juridique autour de la loi ubuesque sur la compétence universelle, tandis que les greffes ploient sous le faix des dossiers courants. Enfin, gardez une larme pour Fouron, perdu par le vote étranger par la grâce du traité de Maastricht. Vous avez pleuré aussi, José Happart, mais que faites-vous, notre héros des années 70 et 80, parmi ceux qui ont laissé s'accomplir ce que voulait l'occupant ?

Inutile de compter sur la loyale opposition de Sa Majesté belge, est-il besoin de l'écrire. Elle a le cœur si grand (place à l'humain !) et l'estomac si vaste que nos soucis s'effacent de sa conscience en deux occasions : quand elle cosmopolitise à l'instar de M. Michel et quand, revenant au concret, c'est pour mettre le couvert à la kermesse aux places et aux portefeuilles.

A l'avenir, serinent les états-majors du Système, le front tiendra. Saddam Hussein et ses sbires étaient plus véridiques dans leurs rodomontades. Cette mâle résolution peut se jauger avant même l'ouverture des urnes. Les francophones de l'arc-en-ciel (comme c'est beau, ce ciel qui s'irise en plein orage !) étaient tous d'accord pour refuser la révision de l'article 195 de la Constitution. Et puis le PS et Ecolo ont dit oui aux Flamands. Kaput ! Plus de front ! Notez, sur le fond, que les séparatistes s'en battent l'œil. Il y a longtemps que la Constitution, chiffon de papier pour les flamingants comme pour les pangermanistes d'autrefois, ne nous protègent plus de rien — les Bruxellois et les Fouronnais en savent déjà quelque chose. Ce ne sont pas des postillons sur le bavoir des toges qui relèveront sa fraîcheur. C'est en trempant une énergie nationale capable de soutenir le choc avec celle d'en face que nous mettrons fin à nos malheurs. Et ce n'est pas la survie de la Belgique telle qu'elle est qui importe, c'est la création d'un ordre tout différent où nous ne serons plus anémiés, refoulés toujours plus vers la sous-traitance et le subalterne. Il faut savoir gré à la Flandre de nous en montrer la route. En nous bousculant, elle nous éclaire. Elle ne changera pas. Ce sont nos belgicains qui devront changer. Il est de fait qu'ils ne le font pas. Leur changement pour l'heure, c'est le passé, celui du vieux clivage entre la droite et la gauche. En appeler aux réflexes conditionnés des vieillards pour faire finalement la même politique du non-agir face aux ravages de la mondialisation néolibérale, cela s'appelle se moquer des gens. Homme de gauche blanchi sous le harnais, M. Chevènement vient de prononcer les paroles de vérité qui nourrissent l'intelligence : si l'on adhère aux principes du traité de Maastricht, il n'y a plus ni gauche, ni droite qui tiennent, car il reste au politique trop peu d'espace de manœuvre pour faire de grands choix idéologiques dans la décision et l'action.

J'ai écrit dans ces colonnes que je mets peu d'espoir dans le rendez-vous du 18 mai et je ne m'en dédis pas. C'est la suite qui sera intéressante et elle commencera dès le lendemain. Cela ne dispense aucun citoyen de faire de son bulletin de vote le meilleur usage possible. Dans cette revue destinée au lectorat le plus conscient de la Communauté française, il me paraîtrait mesquin d'aller plus avant dans les conseils. Que la superbe déesse de l'Arc de Triomphe guide le crayon de tous dans l'isolement !

COMMENT NOTRE PARTICRATIE GÈRE LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Jacques ROGISSART

Après la disparition de la Sabena et l'évanouissement des promesses que l'on nous fit pour privatiser la RTT devenue Belgacom, l'heure de lourds sacrifices va sonner pour la SNCB. La Wallonie, qui a besoin d'un secteur public fort pour soutenir son économie, est chaque fois pénalisée durement dans ce que le PS appelait des « modernisations » (idem naturellement pour celle de la Sécurité sociale).

Il m'apparaît utile de publier la note que j'adressais à ce sujet au ministre-président Robert Collignon, le 3 mai 1994. Elle n'a pas pris une ride. Naturellement, elle n'est pas un bréviaire complet de la question. On doit par exemple ajouter au diagnostic

- la responsabilité des directions belgicaines, des syndicats dans les nominations et les décisions,

- le placement de « top managers » et de « commanding executive officers » (*sic*, il paraît que c'est mieux dit en américain), venus d'autres horizons professionnels et majoritairement flamands, au pupitre de commande des entreprises en cause,

- les « restructurations » qui disloquent les filières d'étude intérieures et détruisent l'expérience accumulée, phénomène qui s'accompagne de recours intensifs à des consultants porteurs d'idéologie néo-libérale et dont les travaux ajoutent rarement de la valeur ajoutée à l'information recueillie auprès des cadres, mais dont les factures sont bien plus chères que le coût des anciens services compétents.

J'ai peu d'illusions quant à une action correctrice de notre particratie belge et maastrichtienne. J'adjure pourtant ses présidents de secouer d'importance les administrateurs qu'elle a nommés et de tenir périodiquement avec eux des réunions de concertation et d'impulsion stratégique... d'un point de vue wallon et bruxellois, cela va sans dire.

La politique des entreprises publiques fédérales

Au fur et à mesure que je pénètre dans le dossier de Belgacom, j'en découvre des similitudes générales avec ceux de la SNCB, de la Poste et de la Sabena ;

- la loi du 21 mars 1991 a conféré une large autonomie de gestion aux entreprises publiques fédérales, sans leur accorder de moyens nouveaux dans le cadre des contrats de gestion, mais en les exposant à une concurrence accrue et toujours plus encombrée par le fait de réglementations européennes que la Belgique laisse s'élaborer sans réagir, quand elle ne les favorise pas ;

- les gestionnaires se trouvent dès lors confrontés à des contraintes nouvelles, d'autant plus sévères que certaines desdites entreprises sont impécunieuses et obligées d'exercer

leur activité sur le marché commercial (ce qui est doublement le cas de la SNCB, laquelle est en outre victime de lourdes distorsions de concurrence dans les domaines de régime de travail et du régime financier des infrastructures vis-à-vis de ses concurrents privés) ; ils n'ont alors d'autre choix que de comprimer les effectifs, contracter le plus possible la production afférente au service public et concentrer la production marchande sur les créneaux les plus rentables en abandonnant les autres ;

- il se trouve que, dans la plupart des cas, les branches à élaguer se trouvent en Wallonie, soit que la consommation y soit moins forte, soit que la distribution y soit plus onéreuse en raison d'un habitat plus dispersé (au sud du sillon Sambre-et-Meuse, notamment), soit que l'entreprise soit amenée à donner la priorité à ses clients industriels plutôt qu'à des particuliers, etc., etc. ;

- le choix des sacrifices a souvent l'apparence de la logique d'entreprise, mais celle-ci changerait d'aspect si elle s'articulait sur les impératifs wallons ; or, les directions où les leviers de commande sont dans la majorité des cas contrôlés par des Flamands, pénalisent au maximum les intérêts wallons pour ménager leur propre pays ou leurs compatriotes au besoin. Par ailleurs, des « audits » leur apportent un surcroît d'arguments fallacieux (cf. ma note sur les bureaux d'étude) ;

- bien entendu, l'industrie flamande s'adjuge la part du lion dans les marchés publics, y compris au détriment de l'offre non belge, ce qui prouve le caractère très dirigé des investissements et des achats ;

- il faut généralement déplorer la passivité des francophones qui sont associés aux plus hautes responsabilités dans ces entreprises, soit qu'ils craignent d'en découdre avec leurs collègues flamands (presque toujours plus influents, il est vrai), soit qu'ils se plient docilement à une logique d'entreprise biaisée comme décrit ci-dessus ; cette situation a souvent pour conséquence la désinformation des ministres wallons. Il n'est pas inutile non plus de souligner que bon nombre des intéressés, nommés pour des raisons politiques, ignorent largement les matières dont ils s'occupent et se laissent influencer par de hauts fonctionnaires (souvent flamands) ... ou par des considérations de carrière.

Les pertes ainsi subies par la Wallonie sont énormes (et encore faudrait-il mieux mesurer son manque à gagner dans les banques publiques).

Il apparaît donc recommandable que son Gouvernement commence à en demander compte officiellement, mais avec insistance.

RWF/RBF : LE CONGRÈS ÉLECTORAL

Le 5 avril, à Louvain-la-Neuve dans l'auditorium Croix du Sud de l'UCL, le congrès de mobilisation du Rassemblement Wallonie-France/Rassemblement Bruxelles-France s'est ouvert à 14 h. 15 devant une salle comble : 300 militants enthousiastes ont répondu présent.

Marc PHILIPPE, licencié en science politique et cadre d'entreprise, tête de liste à la Chambre (province de Liège), exprime d'emblée sa gratitude aux centaines de militants qui, se dépensant sans compter depuis trois ans, ont fait sortir le parti de l'ombre.

Les partis au pouvoir, dit-il, s'enfoncent dans la fiction d'un État belge de plus en plus fragilisé par les assauts flamands ; ils ne cherchent plus qu'à poursuivre la distribution des postes lucratifs et de diverses prébendes. Basée sur la désinformation et le mensonge d'État permanent, cette politique de gribouille est bien sûr vouée à l'échec.

Marc Philippe a ensuite présenté les différents orateurs :

Jean-Noël MARQUEBREUCQ, licencié en science politique, 1^{er} suppléant à la Chambre (province de Hainaut), adresse son salut aux Bruxellois, Wallons, Picards et Lorrains qui, chaque jour plus nombreux, refusent de voir leur Région transformée en une sorte de Bantoustan dominé par la Flandre. C'est sans haine contre elle que le combat est engagé parce qu'il se fera, en priorité, *pour la reconnaissance de soi-même* grâce à l'action du RWF/RBF, seul parti porteur d'un projet d'avenir.

Jacques ROGISSART, ancien directeur de *Wallonie Libre*, cadre retraité, 22^e et dernier candidat à la Chambre (Bruxelles) a, dans une allocution percutante – comme à l'accoutumée ! – dénoncé l'incapacité chronique des gouvernants francophones, ces *bons à rien* qui, sans se soucier des lendemains, ne savent pas gérer, d'où la crise profonde des institutions : police, justice, armée devenue « humanitaire », services publics *mis au pillage*. Ils ne savent pas compter non plus : *une croissance économique surévaluée, un budget fabriqué et un système scolaire en perpétuelle détresse (mais une monarchie bien dotée !), une justice qui, toute modestie mise au rancart, s'érige en tribunal du monde, voire une Constitution violée comme une vieille servante*, tel l'article 195, frêle barrière de papier. Faut-il compter sur une opposition ? Elle se réduit à un CDH brandissant sa vocation humanitaire !

Nous grandirons, assure Jacques Rogissart, *car les fautes s'accumulent et une vérité wallonne s'imposera lorsque nous aurons enfin retrouvé une patrie : la patrie française, seule à nous ouvrir les bras.*

Vive la République, vive la France et, comme les soldats de Fleurus, vive la Nation !

René SWENNEN, avocat aux barreaux de Liège et de Paris, écrivain et tête de liste au Sénat, reconnaît dans l'assistance de nombreux anciens du MWRF, amis du regretté Maurice Lebeau, mais se dit réconforté par la présence de nouveaux visages souvent jeunes, signe tangible d'espoir. *Mon parcours électoral n'a cessé de varier*, confesse l'orateur qui, au fil des années, a tâté

d'abord du PSC, puis du PRL et enfin du PS pour constater qu'ils se ressemblaient tous, car ils ne formaient plus qu'un pur *système de défense d'intérêts particuliers*.

Cette fois, le RWF/RBF, authentique héritier du combat wallon, offre le vrai choix qui, grâce à la décentralisation poussée de la République française, facilitera l'intégration de la Wallonie. Sinon, que resterait-il ? Une république wallonne ou une Belgique en réduction ? Ces « solutions » ne sont viables ni sur le plan politique ni sur le plan économique.

René Swennen croit possible, le 18 mai, de toucher une opinion publique désemparée et devenue presque indifférente aux slogans rabâchés des partis traditionnels. Lentement mais sûrement, l'idée réunionniste trace son chemin. Une France agrandie ne pourra que faire progresser l'Europe, l'un des pôles du monde de demain.

Valérie VAN HEMELEN, jeune licenciée en droit et en science politique et 6^e candidate à la Chambre (Bruxelles), a expliqué, avec beaucoup de fraîcheur, sa démarche intellectuelle et la seule conclusion logique : rejoindre les rangs du RBF pour aller à la France.

Marc WILMET, académicien, professeur à l'ULB et tête de liste à la Chambre (Bruxelles), nous confie l'exclamation d'un de ses voisins, demeurant incrédule quant à l'idée de réunion à la France : « cela n'arrivera jamais, ce serait trop beau ! » Expression naïve d'un espoir enfoui sans doute au plus profond dans beaucoup de consciences.

Nous sommes encore une minorité parce que l'opération de belgification a pilonné les cerveaux pendant des lustres, négligeant notamment d'enseigner l'histoire de la Wallonie, mais en revanche insistant lourdement sur l'existence « d'une culture belge, d'une littérature belge, voire même d'un humour belge ! » L'opération est encore renforcée par la diffusion récente de la notion de multiculturalisme, censé faire de la Belgique un paradis où toutes les cultures peuvent coexister.

Les réunionnistes ne sont pas des nationalistes au mauvais sens du mot ; ce qu'ils veulent, c'est simplement une patrie de langue et de culture françaises, qui furent nôtres très tôt, bien avant celles du Lyonnais et de l'Occitan. Si ce n'est par le cœur, c'est par la réflexion qu'il faudra venir à la France, *car la bise flamande va souffler de nouveau.*

Marc Wilmet conclut en affirmant sa conviction : le jour où la Wallonie et Bruxelles seront réunies *avec et dans* la France est sans doute plus proche qu'on ne le pense.

>>>

Salué par un tonnerre d'acclamations, le président **Paul-Henry GENDEBIEN** a pris enfin la parole :

Couverts par le Premier ministre en personne, MM. De Gucht et Dewael sont devenus les champions d'un nationalisme flamand de plus en plus brutal. Il est urgent de mettre fin à cette arrogance. C'est pourquoi le RWF/RBF l'affirme haut et fort : il n'y a plus place pour deux États concurrents ; le plus faible, c'est-à-dire l'État belge, devra s'effacer. Il est d'ailleurs en voie d'autodestruction (1). D'autre part, le confédéralisme, revendiqué par la Flandre, n'est que l'antichambre de l'indépendance.

Le « cordon sanitaire », qui devait isoler un *Vlaams Blok* nationaliste et xénophobe, n'est plus qu'une fiction : non seulement une Cour d'appel flamande s'est déclarée incompétente pour le juger, mais encore la législature finissante lui a généreusement octroyé 640 millions de FB ! Aux Flamands, le RWF/RBF répond, sans hostilité aucune pour leur culture, qu'il refuse leur chantage et accepte bien volontiers leur départ, car les Wallons et les Bruxellois ont une famille pour les accueillir.

Quant aux francophones qui cultivent encore la nostalgie de la Belgique, il faut qu'ils comprennent où sont les vrais séparatistes. Enfin, aux quatre partis traditionnels, toujours frileusement accrochés à un État belge en voie d'évaporation, on rappellera que le fédéralisme ne lui aura donné qu'un peu de bois de rallonge et que la prochaine réforme de la Constitution minimisera un peu plus le rôle des francophones.

Le RWF/RBF a été créé pour indiquer le chemin de la résistance et de la dignité.

Dans ce but, les responsables politiques wallons et bruxellois doivent d'urgence élaborer une stratégie qui permettra, en fin de compte, l'adhésion à la France ; ils peuvent donc déjà *jeter un maximum de ponts dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des chemins de fer, de la coopération transfrontalière, etc.*

A cet égard, il est regrettable et scandaleux que le prétendu contrat d'avenir pour la Wallonie ne cite pas la France et ses régions comme partenaires naturels et obligés de l'économie wallonne. Comment s'en étonner quand on sait que M. Van Cauwenberghe – l'ami du Père Samuel –, au lieu de s'inspirer des méthodes et des modèles de reconversion mis en œuvre à Lille ou à Valenciennes, préfère continuer sa politique, à la petite semaine, de distribution de petits subsides répartis sur des petits projets...

Aux Bruxellois et aux Wallons, le parti propose de renouer avec l'idée d'un destin collectif ambitieux, en revenir à l'esprit critique à l'endroit de la partitocratie, de la monarchie, de la presse, en un mot de consentir un effort pour être un jour de parfaits républicains...

C'est la responsabilité historique du Rassemblement !

Le Chant des Wallons et la Marseillaise, repris par l'assemblée émue, ont clôturé cette première partie du congrès ; la seconde étant consacrée au verre de l'amitié.

(1) Ndlr : *Le Soir* (19/03/03) le confirmait en rapportant l'échec cuisant du conseil restreint des ministres, la veille au soir : sept heures de négociations pour rien ! *On l'a dit, au milieu de la nuit, devant l'ampleur des divergences communautaires, le Premier a préféré lever la séance...*

A PROPOS D'UN MARIAGE...

Ce type d'« événement » d'ordre privé devrait rester ce qu'il est et permettre tout au plus de fournir matière à la presse mondaine spécialisée.

Mais ici, il faut prouver l'attachement du bon peuple à la monarchie, donc à la Belgique. Radio, télévision et presse écrite sont mobilisées pour assurer la promotion de l'événement et l'on n'hésite pas à commander un sondage d'opinion qui nous donne le taux de popularité du héros du jour, en l'occurrence le prince Laurent : 90 % des citoyens interrogés le trouvent sympathique.

Je me retrouve tout naturellement dans ces 90 % ! Un Saxe-Cobourg Gotha un peu barjo qui fait des queues de poisson à la police fédérale, qui « butine » à gauche et à droite, qui, lors de fêtes entre copains, clame qu'il est républicain et laïque et, qui plus est, s'intéresse au bien-être des animaux, ne peut qu'éveiller chez moi un certain intérêt même si

je réprovoie le fait qu'il mette en danger la vie d'autrui quand il pousse ses voitures à 200 km/h. Que signifie donc un tel sondage ?

Les images et les commentaires de la RTBF 1 me plongent dans ce qu'il y a de plus conventionnel. Au micro, le journaliste de service, l'abbé Pirard, mais surtout le professeur d'histoire Francis Balace, parfait serviteur du régime. Tantôt, ils imaginent le père Gilbert qui va enfourcher sa moto pour suivre la voiture princière, tantôt, ils attendent le baiser que Laurent va donner à son épouse lors de la présentation au balcon, mais qu'il ne donnera pas. Commentaires hauts en infantilisme. Mais de qui se moquent-ils ?

De qui se moque aussi le père Gilbert qui dans son sermon recommande à Laurent de suivre l'exemple moral que représente son père, Albert II. De toute évidence, le père Gilbert connaît très

mal le passé de la vie de l'actuel roi des Belges !

Dans cet océan de bassesses, j'ai toutefois été réconforté par deux choses :

1) l'insignifiance du public tout le long du parcours emprunté par le cortège. La prochaine fois, les organisateurs pourront faire l'économie des barrières Nadar qui canalisent un spectateur tous les 2 ou 3 mètres. Nos concitoyens commencent-ils à comprendre ?

2) la bouffée d'oxygène apportée par l'hebdomadaire *Le Vif-l'Express* qui, dans son n° 2701, nous livre un portrait très intéressant de Laurent, de sa femme et de l'abbé Guy Gilbert.

Paul DURIEUX

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?

André PATRIS

La question se pose à tous les niveaux. Le monde est en train de tanguer de plus en plus. La Belgique en particulier.

Apparemment, le Premier ministre Guy Verhofstadt n'en a cure. Il s'était prononcé pour une « culture du débat » et il aura été servi au-delà même de ses espérances. N'est-ce pas *Le Soir* qui écrivait, à la mi-avril, que l'Arc-en-ciel s'effaçait dans la controverse et le désordre ?

Dans l'ordre naturel des choses, il annonce la fin de l'orage. Dans un État en décomposition progressive, il en aura été l'emblème avant-coureur. La peur taraude désormais les derniers défenseurs de l'ordre établi. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, l'ouvrage publié, sous l'égide du Fonds Prince Philippe, par le duo Olivier Mouton (*La Libre Belgique*) et Boudewijn Vanpeteghem (*De Standaard*) et consacré, dit le sous-titre, à l'itinéraire du Premier ministre.

Portrait habile, et sans complaisance affichée, du *Numero Uno* où il apparaît que l'homme a lorgné à plusieurs reprises vers le *Vlaams Blok*. Conclusion désabusée que dément l'analyse du *Soir* : un compromis (*sic*) a été finalement trouvé au sein de l'Arc-en-ciel. Ainsi fonctionne la Belgique, avec des moments de radicalisation suivis d'autres où le dialogue finit par l'emporter...

La culture du débat, quoi ! Ce dont est friand le Thyl Uylenspiegel qui est encore aux commandes. Alors, *Numero uno* ou *Numero ultimo* ? Les Wallons sont relégués dans la galerie et comptent les points, car ils ont de moins en moins à dire à cause de la myopie aiguë de leur classe politique qui n'envisage pas de solution hors du cadre belge.

* * *

Jusqu'à présent, rien n'indique qu'elle soit sur le point de se raviser. De toute manière, elle est résignée à l'inévitable : les grandes orientations seront prises en Flandre et pas ailleurs. Au lendemain d'un scrutin qui verra sans surprise un renforcement du *Vlaams Blok* et de nouvelles exigences des Flamands devenus insatiables. A chaque jour suffit sa peine. Les partis du Sud sont uniquement préoccupés de faire le plein de voix. Après, on verra...

Les dires émollients d'un Daniel Ducarme, président du MR, peu à l'aise sur les sujets communautaires, donnent le ton. Laisser passer les orages électoraux, céder aussi peu que possible aux Flamands et revenir au pouvoir, honnête ambition qui a évidemment l'aval de Louis Michel, devenu bien discret. Objectif partagé par un CDH qui multiplie ses offres de service après sa quarantaine dans l'opposition. L'ex-parti frère du Nord veut le fédéralisme, traité dédaigneusement de fédéralisme des c... par la brillante recrue du CDH, Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel. Simple divergence que la participation espérée au pouvoir minimisera.

Quant au président du premier parti wallon, M. Elio Di Rupo, il ne craint pas de bomber le torse. Plus que jamais, vient-il de déclarer au périodique de la Ligue wallonne, les Francophones sont en position de force face aux revendications flamandes dans la mesure où la survie – on a bien lu SURVIE ! – de la Communauté française est assurée. La question n'effleure même pas l'esprit des Ecolos, rassurés par leur cousinage avec Agalev.

Tous ces partis défendent des intérêts respectables, mais ils le font mal. Là où la Flandre s'est découvert une dimension nationale, les francophones se complaisent au sein des vieilles structures et se limitent au mieux à faire de la résistance. Il se croient à l'abri parce qu'ils ont, eux aussi, leurs propres institutions en ne comprenant pas qu'elles ont été taillées pour étayer un pouvoir qui leur échappe.

Qu'est-ce que la Communauté, lieu supposé de réflexion, a apporté aux Wallons, pour ne pas parler des Bruxellois ? Leur histoire demeure hors de leur portée. La connaissance du passé des Wallons a été malignement confondue avec celle de la Wallonie qui, elle, est un produit « belge ». Se conformant sans doute aux instructions d'instances partisans, la Fondation Destrée s'est coulée dans le moule étatique en se bornant à produire une encyclopédie, d'ailleurs remarquable, du Mouvement wallon. Elle a feint d'oublier qu'avant le Mouvement wallon, il y avait les Wallons tout court. Huit siècles d'histoire négligés au profit d'un régime qui, aujourd'hui, va à vau-l'eau. L'Union européenne a rendu caduc un montage diplomatique voulu par l'Angleterre après la bataille de Waterloo et dévoilé de nouveaux horizons à la Wallonie comme à Bruxelles ? Qu'à cela ne tienne. Le mot d'ordre de la classe politique communautaire et régionale est d'ignorer la France. Elle le fait contre tout bon sens, depuis une génération et, ce faisant, elle compromet l'avenir de ses mandants. L'addition se réglera inmanquablement aux élections qui vont suivre.

* * *

La Belgique n'aura pas pu empêcher, et c'est tant mieux, la Flandre de s'émanciper, mais elle le fait à présent en tirant la couverture à soi. En revanche, elle aura été néfaste à une Wallonie qui aura souffert de la centralisation dans maints secteurs et qui est empêchée, par l'aveuglement des siens, d'exploiter ses atouts d'ordre culturel et géographique.

L'attelage tire maintenant à hue et à dia. L'État belge s'évapore, a constaté dernièrement Karel De Gucht, le président du Parlement flamand. Quel dommage que ses collègues francophones refusent toujours obstinément de s'en aviser



CITATIONS

Voici un court extrait d'une lettre écrite par le roi Albert 1^{er} à sa fille Marie-José en 1921 (1) : *Mon trône est serré entre les éléments conservateurs anti-étatistes, les éléments flamingants anti-dynastiques et anti-belges, les éléments démagogiques d'un certain catholicisme... Je n'ai plus pour me soutenir que le socialisme qui est national, donc partisan de l'unité belge et étatiste, trois conditions qui le rendent solidaire de la dynastie.*

82 ans plus tard, rien n'a changé, mais qu'en pensent les militants du PS, pour la plupart – nous le savons – d'opinion républicaine ?

Après une tournée politique en pays flamand en 1998, Louis Michel, alors président du Parti libéral francophone, déclarait : *En Flandre, je me sens totalement dans un autre espace politique, je suis très bien accueilli. Il n'y a pas d'agressivité mal placée. Mais on est dans d'autres logiques. [...] Ce qui se sent très fort, c'est que la Flandre est un peuple, une nation et déjà quasiment un État. Il y a un véritable sens du bien commun de l'État flamand. Pour eux, ce qui est principal n'est pas l'appartenance à un parti, mais la défense de la Flandre* (2).

5 ans plus tard, les choses ont bien progressé... dans le sens indiqué par M. Louis Michel.

- (1) Cité par Jacques Willequet dans son livre *Albert 1^{er}, roi des Belges* (Bruxelles, 1979, p. 254) et repris par François Perin dans *Histoire d'une nation ... introuvable* (Bruxelles, éd. P. Legrain, 1988, p. 134).
- (2) *Le Soir* (12/06/98), repris par Paul-Henry Gendebien dans *Le choix de la France* (Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001, p. 86).

FOOTBALL ET POLITIQUE

Paul DURIEUX

C'est un lieu commun de dire que le hooligalisme gangrène le football. Certains clubs ne favorisent-ils d'ailleurs pas ce phénomène en réservant dans leurs tribunes de véritables cages où ils parquent des énergumènes pour qui le football a finalement peu d'intérêt ?

La loi de l'habitude jouant, il faut aujourd'hui des faits assez graves pour que la presse sportive s'en émeuve...

Les prolongements de la rencontre R. C. Mechelen - Verviers (division 3 b) ont pourtant trouvé place dans la rubrique « faits divers » du quotidien *La Meuse* (08/04/03). Sous le titre *Sales Wallons, sales chômeurs*, le journaliste relate ce qui suit : *Pascal Croughs, entraîneur verviétois, explique : Les gens de Malines nous avaient demandé de rester dans les vestiaires pendant près d'une heure, histoire de calmer les esprits. Lorsque nous avons voulu faire les 200 mètres qui nous séparaient de notre car, une trentaine de hooligans nous sont tombés dessus. Trois de mes joueurs ont été passés à tabac. Là, j'ai vraiment senti la haine immonde que certains flamingants avaient pour nous, Wallons. Heureusement, deux combis de policiers sont arrivés...*

Pendant la rencontre, l'ambiance avait déjà été très lamentable avec des *Walen buiten* (Wallons dehors) et des *sales Wallons, sales chômeurs*. L'entraîneur verviétois ajoute : *Pendant la rencontre, l'entraîneur malinois m'a même craché dessus lorsque je suis allé le trouver pour demander si tout cela était bien normal (sic)...*

De toute évidence, les slogans du *Vlaams Blok*, du *NV-A*, du *Spirit*, de Karel De Gucht ou autres nationalistes passent bien dans la société flamande.

Le club verviétois a déposé plainte contre X pour coups et blessures et les trois joueurs blessés ont fait de même auprès de leur police communale respective.

Affaire à suivre donc... Il reste aussi à se demander ce que feront les instances sportives belges à l'encontre du club malinois et de son entraîneur ?

* * *

Ces faits nous ramènent au plan de restructuration de l'Union belge (plan Peeters) après la séparation entre football pro. (D 1) ou rémunéré (D 2) et le football amateur. Les différentes ligues amateurs (D 3, promotions, provinciales) ont été invitées au début de cette année à prendre le pouls des clubs sur le sujet, à savoir la scission du football amateur en aile Nord (région flamande) et aile Sud (région wallonne). Les dirigeants devaient remettre leurs avis pour le mois d'avril ou de mai. Cette échéance sera peut-être légèrement retardée pour cause d'élections législatives. Il n'est pas bon en campagne électorale de dévoiler un aspect de la réalité du climat communautaire. Il semblerait pourtant, dès à présent, que le scénario de scission rencontrera une forte majorité d'avis favorables au sein des clubs flamands.

PARLONS CHIFFRES

Paul DURIEUX

Dans le supplément de son n° 1483 du 24 janvier 2003, *Le Journal des médecins* nous livre une intéressante étude : *Comment définir le coût total des soins de santé ?*

Dans la catégorie des dépenses pharmaceutiques, l'article cite une étude de la Fédération européenne de l'industrie pharmaceutique (EFPIA) qui met en évidence le très mauvais score de la Belgique quant à la quote-part à charge des patients:

	Belgique	France	Allemagne	Grande-Bretagne
Coût à charge du patient	33.5 %	9.7 %	19.5 %	16.3 %
Coût partagé entre patient et sécurité sociale	12.4 %	4.6 %	10.1 %	5.6 %
Coût à charge de la sécurité sociale	54.1 %	85.7 %	70.4 %	78.1 %

Ajoutons qu'une intéressante étude de la Région wallonne sur l'endettement des Wallons démontre que plus de 40 % d'entre eux sont dans cette inquiétante situation pour des raisons de coûts médicaux.

Mes trois années vécues en France (1999 à 2002) m'ont permis de vivre le système de santé français. En complément de la sécurité sociale existe une multitude de mutualités qui, pour une contribution mensuelle, vous met à l'abri de toutes mauvaises surprises pécuniaires, et cela sans questionnaire de santé à remplir préalablement.

A titre d'exemple, j'avais choisi « Norwich Partenaire Santé » qui pour une cotisation mensuelle de 39.3 E me mettait à l'abri de tout souci d'argent lié à ma santé. Les garanties de ma mutualité couvraient les frais d'hospitalisation, de pharmacie, de vaccins (pris en charge ou non par la Sécu), les dépenses dentaires (prothèse,

orthodontie, soins), optique (verres, lentilles avec un plafond de 100 E), (montures avec un plafond de 100 E), frais médicaux (consultations et visites du médecin, auxiliaires médicaux, orthopédie, prothèse auditive, radiologie, analyses, ...), transport en ambulance, cure thermale (plafond de 150 E), naissance (prime de 150 E). Ce type de mutualité n'existe pas en Wallonie. Quant aux assurances hospitalisation que le marché belge vous propose, elles sont d'un coût prohibitif et comportent nombre de clauses d'exclusion d'ailleurs critiquées par *Test-achats*, magazine des consommateurs. De plus, l'accès à ce type d'assurance ne se fait qu'après acceptation d'un questionnaire santé souvent inquisitoire.

Je n'ai malheureusement pas pu garder ma « Partenaire Santé » française, celle-ci nécessitant la couverture sociale française. L'Europe sociale a encore bien du chemin à parcourir.

Brève sportive

Cocorico! Notre joueuse de tennis Justine Henin vient de remporter le tournoi de Charleston en battant la n° 1 mondiale Serena Williams. Cette victoire la place au 4^e rang mondial. En plus de son talent sportif, Juju, comme la surnomment ses supporters, se distingue toujours lors de ses interviews par l'intelligence de ses propos. Et puis - oserai-je le dire ? - je suis très satisfait de constater que ses sponsors principaux sont « Citroën » et l'équipementier « Le Coq Sportif ».

P. Durieux

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LA MESURE D'UN PESSIMISME (*)

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

Certains esprits simplificateurs attribuent une prééminence planétaire absolue à l'unilinguisme anglo-américain, précipitant la Francophonie dans un mortel déclin. Il est vrai que la politique et la diplomatie, même si le problème irakien en a tracé les limites, l'information scientifique, l'économie, les relations financières, la communication et les technologies de l'information, le film et jusqu'à la chanson semblent largement asservis à une domination des Etats-Unis qu'accentue encore la mondialisation. Ce rouleau compresseur géant n'est peut-être pas aussi écrasant qu'il y paraît : il convient raisonnablement de nuancer une telle conclusion.

Il faut tout d'abord constater, avec les milieux intellectuels anglophones qui s'en inquiètent, que la langue anglo-américaine subit un véritable éclatement, par sa banalisation même. Le libéralisme linguistique traditionnellement en usage dans l'anglophonie et le laisser-faire qui en découle, favorisent une dérive anarchique de tout le vocabulaire.

Il n'est que de voir la multiplication interne des dictionnaires anglo-canadien, anglo-australien ou anglo-américain pour s'en convaincre. Le Commonwealth - auquel les USA n'adhèrent pas - est totalement dépourvu de projet interventionniste linguistique qui veillerait à l'usage régulier de la langue, là où on la parle. Il n'existe ni volonté ni politique communes entre anglophones en ce domaine.

Cette situation contrevient aux exigences d'exactitude et de précision dans l'expression, notamment impliquées par l'explosion scientifique où la terminologie se doit d'être stricte, sous peine de confusion et de malentendu. Plus grave, la rigueur de la pensée s'en ressent. Ce danger est heureusement maîtrisé dans l'univers francophone qui veille scrupuleusement au "bon usage" de notre langue : le Congrès mondial des professeurs de français, regroupant 120 pays, y reste particulièrement attentif, sous l'autorité vigilante d'une Académie française qui, depuis 1634, ne badine pas avec l'orthodoxie.

L'anglophonisation que l'on croit absolue ne se vérifie pas dans les faits : les Japonais réservent l'anglais à leurs relations extérieures mais communiquent entre eux dans leur langue, même en affaires. L'espagnol, parlé par 356 mil-

lions d'individus, pénètre profondément les Etats américains du sud : il est devenu la deuxième langue des USA, aujourd'hui quatrième pays au monde pour le nombre d'hispanophones, directement après l'Argentine... Le portugais maintient ses positions en Afrique où il penche autant en faveur du français que de l'anglais. L'arabe s'étend au sud du Sahara où il se pose en langue de communication concurrente de celles des anciens colonisateurs. L'allemand reste fortement présent en Europe centrale et orientale, tandis que le russe y consolide les positions acquises sous l'ère soviétique. Le chinois gagne du terrain en Asie du sud-est et ses perspectives d'expansion, liées à son développement, sont positives pour l'avenir. Toutes ces langues affichent un dynamisme qui s'affirme souvent en dehors de leur aire originelle.

Dans l'anglophonie, le français se maintient ou progresse, ainsi en Afrique anglophone comme au Nigeria, au Kenya ou au Ghana, grâce à la présence de proches voisins africains francophones. Les universités de Ouagadougou, Dakar ou Abidjan exercent une vive attirance sur les élites régionales de l'Est du Continent noir. En Arabie saoudite et dans le Golfe persique, il est fréquent de rencontrer des professeurs de français libanais ou tunisiens. En Australie, dans les cinq dernières années, le nombre des apprenants de français a augmenté de 20 à 50 %, selon les centres, les instituts ou les Alliances. Le français détient la situation enviable de première langue étrangère enseignée dans le monde anglophone. Il demeure, avec l'anglais, la seule langue présente sur les cinq Continents. Partout, l'apprentissage du français est le plus souvent revendiqué comme une ouverture sur le monde et une alternative tant linguistique que culturelle à l'anglo-américain. Le respect de la diversité ethnique et culturelle, la volonté de dialogue, l'affirmation justifiée d'une Francophonie plurielle soucieuse des droits de l'Homme et de la démocratie, constituent autant d'atouts originaux fortement appréciés, particulièrement dans l'hémisphère sud.

Mais peut-on être prophète en son pays?

(*) Source: Etat de la Francophonie dans le monde, données 2000.

LE FRANÇAIS MENACÉ : QUEL AVENIR ?

Roland FERRIER

Wallonie-France a aimablement reproduit, dans le numéro précédent (mars-avril) un article que j'avais envoyé à une revue éditée à Cannes, en réponse à un plaidoyer pour la défense de notre langue.

Je voudrais, au passage, rectifier une faute de frappe au dernier mot de la première colonne, où il faut lire *come-back*, et non *come- baKE* !

J'en profite pour communiquer la réaction (laxiste) de cette revue à mon article. L'auteur écrit: *Non, je ne crois pas que tout le monde s'en foute, cher Monsieur Ferrier, et beaucoup de nos compatriotes, heureusement, s'appliquent à bien écrire et parler le français. Les excès de franglais que vous dénoncez à juste titre, sont très minoritaires, même si, hélas, ils occupent souvent les antennes. De plus, il faut garder la mesure: « tennisman », pas plus que « cameraman », n'offensent le français, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas d'équivalent et nous sont nécessaires. Quant au « mail », c'est aussi un mot français qui désigne dans maintes villes des promenades publiques ; Nous pouvons donc le faire nôtre puisqu'il l'est déjà.*

A quoi j'ai répliqué:

« (...)A propos de *tennisman*, Etiemble ironisait à son sujet parce que ce mot n'existe pas dans la langue anglaise, où l'on dit *tennis player*, c'est-à-dire « joueur de tennis » !

Enfin, concernant *cameraman*, il y a bien un équivalent et il est obligatoire. Le terme français est « cadreur ». Il est paru au *Journal Officiel* le 18 février 1983, mais il faut bien occuper les membres de la Commission ministérielle de terminologie (CMT) de l'audiovisuel ! Je voudrais aussi tenter de redresser l'espèce de contorsion sémantique à laquelle l'auteur s'est livré à propos du mail. Le *mail* anglais n'a rien à voir avec notre mail, sorte d'allée ou lieu de promenade, qui était jadis un terrain où l'on jouait à lancer le marteau, ou maillet - ou encore mail -, d'où le nom. Le *mail* anglais signifie « courrier », comme vous savez, et vient du français malle-poste ».

Il faut bien reconnaître que la CMT de l'audiovisuel a dépassé les bornes en imposant « cadreur » ; personne ne comprendrait, par exemple, qu'un cadreur de CNN a été pris à partie par des tirs irakiens !

Il n'empêche que le français est bel et bien en perte de vitesse, pour deux raisons, à mon sens : l'indifférence de ses locuteurs et l'invasion de l'anglais dans tous les domaines, comme on le lira ci-après.

L'EXASPERANTE MONTEE DE L'ANGLAIS

C'est le titre d'un article paru dans *The Economist* le 1^{er} mars de cette année. Mais l'original anglais, *The galling rise of English*, est plus perfide. En effet, l'adjectif *galling* (qui se prononce *gauling*) a été choisi pour faire un jeu de mots et désigner les Français qui, comme chacun sait, sont exaspérants, du moins pour les Anglais, qui le soulignent à chaque occasion.

Je traduis intégralement le préambule qui résume assez bien l'ensemble de l'article:

La Lingua Franca se meurt-elle? Le français, langue dans laquelle de nombreux accords internationaux sont rédigés, a toujours été reconnue comme la langue de la diplomatie et son emploi reste important dans des organisations comme les Nations Unies. Cependant, au sein de l'Union européenne - où l'anglais monte en flèche -, la langue de Voltaire est menacée. Sans compter que les futurs nouveaux membres arrivant de l'Est ne sont pas les francophiles que l'on croyait.

L'hebdomadaire britannique donne la parole à Bruno Dethomas, du Bureau de la Commission européenne à Varsovie, qui, s'exprimant « dans un anglais parfait », constate avec regret le déclin de sa langue maternelle.

L'ancien porte-parole de Jacques Delors remarque que, lorsqu'il a quitté Bruxelles en 1995, 70% des documents transitant par son service étaient rédigés en français, alors qu'aujourd'hui la proportion est inversée au profit de l'anglais. Si, à l'époque, le français était souvent la langue de travail, ajoute-t-il, il était clair que le vent allait bientôt tourner, et lui-même devait tout aussi souvent recourir à l'anglais dans ses exposés.

C'est l'adhésion de trois nouveaux pays, en 1995, qui a fait basculer la situation en faveur de l'anglais. Le fait que des institutions clés de l'Union européenne ont leur siège dans des villes francophones (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg) atténue quelque peu cette prédominance, mais l'arrivée de dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale en 2004 changera la position du français du tout au tout. On estime en effet que, sur plus de 3 000 eurocrates recrutés dans les nouveaux pays, 20% à peine auront comme deuxième langue le français.

Quant à la tendance dans le reste de la population, elle va dans le même sens. Une étude statistique récente de l'Union européenne montre que dans les écoles secondaires des pays non anglophones, 92% des élèves apprennent l'anglais, alors que 33 % apprennent le français et 13 % l'allemand. Il en est de même dans les pays candidats à l'adhésion, à l'exception de la Roumanie, où le français vient en premier lieu.

>>>

Il va sans dire que pour les eurocrates dont la langue maternelle est l'anglais, c'est là un avantage considérable car il est toujours plus facile d'exceller dans sa propre langue. De plus, comme le soulignait un haut fonctionnaire de la Commission, Pierre Defraigne, ce qui est à craindre, c'est qu'une langue unique ne véhicule une manière de penser unique, qui serait celle du monde anglo-saxon, vers lequel les jeunes Européens se tournent de plus en plus.

Les quelques tentatives de la France pour faire établir des textes de loi en français ou pour protéger son « exception culturelle » n'ont guère de succès et les récentes remontrances du président Chirac à l'égard de la Bulgarie et surtout de la Roumanie, jugées pro-américaines dans l'affaire irakienne, ne sont pas faites pour encourager des liens culturels avec ce dernier pays.

Selon M. Dethomas, les responsables français les plus réalistes admettent que malgré les efforts accomplis, la bataille du français est en passe d'être perdue. Notre seule revanche, ajoute-t-il, c'est que la langue anglaise soit tuée par tous les étrangers qui la parlent si mal!

COMMENTAIRE

Cette conclusion me rappelle un article lu jadis et intitulé *L'anglais subira-t-il le sort du latin ?* Ce n'est pas improbable mais, en attendant, comme l'écrivait déjà Aurélien Sauvageot dans *Vie et langage* (février 1974) : *Il y aura une langue internationale (...) et ce sera la langue anglaise*. Cela fait des décennies que j'amasse articles et coupures de presse sur cette question et mon opinion est faite.

Wallonie-France a reproduit (n° 44/2002) un plaidoyer d'Hervé Lavenir pour le français, langue de l'Europe. En 1966

déjà, il développait la même idée dans une brochure sur ce problème, en tant que secrétaire général du *Comité international pour le Français (sic) langue européenne...* Il persiste, malgré la cruelle réalité, déjà exprimée par Claude Duneton, dans *Le Monde de l'éducation* (avril 1977) qui titrait : *L'anglo-américain est en train de nous avaler tout crus*, ou par Jacques Cellard qui, dans *Le Monde* (3 mai 1979), exprimait ses craintes de voir la langue anglaise s'imposer en Europe.

Nous y voilà. A qui la faute? Il y a bien sûr l'influence des multinationales, de l'économie mondiale, des technologies de pointe, mais aussi l'indifférence des francophones en général et, surtout, le pédantisme des médias, comme je l'ai montré à diverses reprises. Ainsi, encore récemment (samedi 5 avril), j'entends sur *France Inter*, au cours de l'émission *2000 ans d'histoire* sur la fin de l'empire austro-hongrois, le présentateur expliquer qu'au début de la guerre 1914-1918, Masaryk est à Londres où il va faire pression (il ajoute : *il fait du lobbying*) pour l'indépendance de la Tchécoslovaquie... Pourquoi diable se croire obligé de recourir à l'anglais comme si les auditeurs ne comprenaient pas le français ? J'ai noté, au hasard de l'écoute, quelques autres barbarismes : une *tour-opératrice*, le *hit-parade* des jouets, les *TOP TEN* des carburants propres, et le tout récent *nesting*, qui remplace sans doute le *cocooning* !

Soyons sans illusion. La bataille du français est bien perdue (à l'OTAN, côté militaire, elle n'est que symboliquement langue officielle et risque de disparaître avec « l'élargissement »).

Mais s'il est vrai que la langue française est une patrie, défendons-la jusqu'au bout !

LE FRANÇAIS ET LE COMMERCE

Les produits commerciaux sont-ils toujours correctement étiquetés en français et les modes d'emploi sont-ils toujours compréhensibles par les francophones ? Ces questions nous concernent tous.

Notre ami **Georges BOREUX**, résolument engagé dans la défense de notre langue, s'intéresse à cette question et serait désireux de connaître les éventuelles entorses à la législation.

Aidez son combat – qui est aussi le nôtre ! – en le contactant à l'adresse suivante : 1, rue des Anciens Combattants, 7522 Blandain (tél. : 069 67 16 20).

BREVE

Un Gaumais nous dit...

Le 18 avril, à l'émission *Questions pour un champion*, Julien Lepers demande à un candidat de situer son village. *Rossignol est à une trentaine de km d'Arlon*, répond Jean-Marc, *il est en Gaume, la région la plus méridionale de la Belgique, réputée pour sa cuisine (notamment le pâté gaumais, sorte de tourte à la viande marinée) et, grâce à un microclimat favorable, on y produit aussi du vin ! De plus, ajoute Jean-Marc, la Gaume est très francophile, à un point tel qu'on y connaît pas de bourgmestres, mais des maires comme en France.*

S'il en avait eu le temps, il aurait sans doute rappelé le sacrifice des soldats algériens de la 3^e Division coloniale qui, à Rossignol le samedi 22 août 1914, tombèrent presque jusqu'au dernier sous les coups des Allemands du VI^e Corps commandé par le Kronprinz. C'est le même jour, et encore le lendemain que des milliers d'autres fantassins français allaient mourir dans les combats de Tintigny, Virton, Neufchâteau et Maissin.

DU "NEUF" POUR LE COURS D'ALLEMAND ?

Pierre MÉLOT

9 décembre 2002 : coup de théâtre dans la politique d'enseignement des langues étrangères en Communauté française de Belgique ! La circulaire 433 du ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécialisé Pierre HAZETTE s'intitule : "Revalorisation du cours d'allemand". On n'y croyait plus. Les esprits confiants se réjouissent : enfin un ministre disposé à redresser la barre en faveur de la langue parlée par le plus grand nombre de citoyens européens !

Acte courageux, visionnaire ? Coup de bluff politique ? A vous de juger après avoir étudié de près le contenu de cette circulaire. Mais au préalable, veuillez consacrer un peu de votre temps à l'examen du "marché" des langues en Wallonie ainsi qu'aux choix faits par les élèves (et leurs parents) entre l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Commençons par le commencement en examinant la réalité chiffrée, c'est-à-dire les choix des élèves du primaire et du secondaire entre les trois langues en compétition. Pour ce faire, rien de plus sûr que d'interroger les dernières statistiques disponibles - pour l'année scolaire 2000-2001 - qui viennent d'être publiées par la Communauté française (cf. les tableaux pp. 16 et 17).

Quels enseignements tirer de ces données officielles ? Dans le premier tableau, observons que dans les quatre dernières années de l'enseignement primaire l'allemand a été choisi par un total de 2.331 élèves, principalement dans les provinces de Liège et de Luxembourg. Cette concentration n'étonnera personne, vu la proximité géographique de l'Allemagne et de la Communauté germanophone. L'anglais, lui, a retenu l'attention de 30.993 élèves, soit 13 fois plus que l'allemand, ce qui ne surprendra pas non plus étant donné le caractère international de l'anglais. Quant au néerlandais (qui ne mène les Wallons nulle part sauf dans une Flandre qui les rejette et, accessoirement, aux Pays-Bas), constatons qu'il a attiré 108.411 élèves, soit 46 fois plus que l'allemand !

Notons que jusqu'en 4^e année primaire (cours de langue facultatif), le nombre d'élèves ayant choisi l'allemand et l'anglais est relativement faible par rapport à celui des élèves ayant suivi le néerlandais. Mais à partir de la 5^e année - niveau où le cours de langue devient obligatoire et où l'on commence à songer sérieusement au secondaire -, un regain d'intérêt très net se manifeste pour l'anglais, même si l'on ne peut pas encore parler de rééquilibrage.

Pour l'enseignement secondaire, le second tableau ne donne pas les totaux par langue ni par province. Nous les avons faits pour les cours de langues. Ainsi, sur les 7 années de l'enseignement secondaire, 193.329 élèves ont choisi le néerlandais, 179.990 l'anglais et 11.096 l'allemand, 1^{re}, 2^e et 3^e langues confondues. Ici, le retard pris par l'anglais sur le néerlandais s'est quasiment résorbé. Mais pour l'allemand, l'écart demeure considérable : 17 fois moins que le néerlandais, 16 fois moins que l'an-

glais. On observe toutefois une nette amélioration de la position de l'allemand par rapport à celle qu'il occupe dans l'enseignement primaire (pour rappel : 46 fois moins que le néerlandais).

Face à ces réalités chiffrées et considérant la dislocation en cours de l'État belge, on comprend que certains esprits wallons clairvoyants songent à l'après-Belgique se demandent s'il ne serait pas opportun de renverser la vapeur en faveur du cours d'allemand. Il est clair, en effet, qu'en cas de confédéralisme et, plus encore, de séparatisme, le cours de néerlandais ne présenterait plus qu'un très faible intérêt aux yeux des citoyens wallons. Le ministre HAZETTE serait-il mu par la prémonition de notre avenir institutionnel ? A-t-il d'autres considérations, plus électorales, en tête ? Nous l'ignorons. En tout cas, c'est dans ce contexte complexe et incertain que vient de tomber la circulaire 433.

Relevons-en les phrases-clés et demandons-nous honnêtement en quoi elles constituent autre chose que de banals propos de salon. "L'importance de la connaissance des langues étrangères dans le monde d'aujourd'hui est incontestable. (...) Le multilinguisme apparaît plus que jamais comme une priorité. (...) Ce défi de l'intégration des jeunes Européens dans un monde sans frontières, j'ai à cœur de le relever. (...) Certes, l'importance de la langue anglaise constitue une réalité incontournable dans le monde d'aujourd'hui. (...) Je souhaite revaloriser la langue allemande. (...) Au début des années septante, l'apprentissage de la langue allemande figurait au programme de quelque 20% des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire. Actuellement, ce taux n'est plus que de 1,6%. (...) **Il apparaît donc urgent de prendre des mesures afin de combler ce déficit sans délai.**" (Ndlr : c'est nous qui soulignons la phrase essentielle de la circulaire).

Voyons donc, sans plus attendre, quelles sont ces mesures urgentes (au nombre de deux) prises par le ministre dans sa circulaire.

1. Appel est lancé aux écoles secondaires de Wallonie afin qu'elles proposent, sur la base du volontariat, l'allemand comme première ou deuxième langue étrangère. L'objectif escompté est de réunir 25 écoles désireuses de donner suite à cette proposition.

Pour aider ces écoles, des moyens sont mis en avant : l'intervention d'associations culturelles germanophones (l'Institut Goethe, les Editions Inter Nationes, les services culturels des ambassades de la République fédérale d'Allemagne, de la République d'Autriche, de la Suisse), afin de fournir une aide en matière de manuels et autres outils pédagogiques. L'accompagnement méthodologique pourra être assuré par le conseiller pédagogique de la RFA. Des échanges scolaires pourront être réalisés dans le cadre

de l'Euregio Meuse-Rhin et de la Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Wallonie.

2. Un argumentaire en 10 points est joint à la circulaire afin que les enseignants puissent y puiser de quoi convaincre parents et enfants de choisir le cours d'allemand. Voici la liste de ces 10 points développés dans l'argumentaire : 1. Une langue qui en vaut la peine ; 2. Une des langues nationales ; 3. La langue du voisin ; 4. Une langue pour l'Europe ; 5. Une langue importante ; 6. Une langue pour trouver un emploi ; 7. Une langue pour les études supérieures ; 8. Une langue pour découvrir une culture ; 9. Une langue pour se former ; 10. Une langue qui s'apprend.

Que répondent les professeurs d'allemand à ces deux propositions ? Les ayant examinées en détail et passées au crible de leur expérience, ils ne peuvent, hélas, que lever les yeux au ciel en soupirant, parodiant Shakespeare : *Much ado about nothing !* c'est-à-dire *Beaucoup de bruit pour rien !*

Voyons maintenant ces mesures en détail. Première mesure : une proposition.

Voici une curieuse circulaire qui, simplement, "propose" et non "dispose" - comme le font d'habitude les circulaires dont l'objet, rappelons-le, est de communiquer des modalités d'application. Pour être précis, disons que cette circulaire propose de proposer ! En clair, elle propose aux écoles secondaires de proposer aux élèves (et à leurs parents) de choisir le cours d'allemand. On ne peut être plus aimable... Réaction des professeurs d'allemand : *Croyez-vous, Monsieur le Ministre, que les écoles ont attendu vos propositions pour avancer les leurs ? Voilà 30 ans qu'elles proposent, avec les résultats que l'on sait.*

Parlons ensuite des moyens mis en avant par la circulaire. Mais, Monsieur le Ministre, ces moyens - l'assistance d'organisations culturelles étrangères - existent et sont connus depuis belle lurette ! s'exclament les professeurs d'allemand. En effet, quel professeur d'allemand n'a pas eu recours au Goethe Institut, à Inter Nationes ou à d'autres institutions pour se perfectionner lui-même ou enrichir son cours ? Quel professeur d'allemand n'a pas organisé, avec enthousiasme et dévouement, des échanges scolaires, voyages, excursions, visites guidées, encouragé les échanges épistolaires afin de motiver ses élèves et dynamiser son cours ? Conclusion des professeurs d'allemand : *Rien de neuf, jusqu'ici, dans ces prétendue propositions.*

Poursuivons l'examen de la première mesure par une question un peu plus dérangeante. En quoi, dans cette circulaire, la Communauté française s'engage-t-elle, sur sa cassette personnelle, pour soutenir les efforts des écoles et des professeurs d'allemand ? *En rien, Monsieur le Ministre !* s'insurgent en chœur les professeurs. La Communauté française, effectivement, se contente de proposer les bons offices d'associations culturelles - toutes étrangères - sans investir elle-même le moindre moyen concret. *Inutile de bluffer plus longtemps, Monsieur le Ministre. Nous n'avons pas oublié les sombres années 80 et 90 au cours desquelles l'impécunieuse Communauté*

française a contraint les chefs d'établissement à sacrifier les cours d'allemand (et d'autres) sur l'injonction des trois partis traditionnels. Voilà où nous ont conduits les politiques successives de restriction induites par une stratégie figée face à la Flandre guettant les demandes francophones.

Plutôt que d'édicter de stériles circulaires, ne s'impose-t-il pas, par exemple, de revoir le décret du 13 juillet 1998 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire qui stipule en son triste et préjudiciable article 7, 3^e alinéa : Le directeur (...), le pouvoir organisateur (...) peut (...) proposer l'apprentissage d'une seule langue ou le choix entre deux langues. Il ne peut jamais être proposé le choix entre trois langues modernes différentes. Cette dernière phrase, à elle seule, sonne le glas du cours d'allemand dans l'enseignement primaire, l'anglais et le néerlandais étant les deux langues le plus choisies à l'heure actuelle. Exclu par décret de la compétition dans la plupart des cas, l'allemand n'a donc qu'une chance infime d'être enseigné à l'école primaire... l'antichambre de l'école secondaire. Sans exagération, nous affirmons que nous sommes ici en présence d'un cas flagrant de schizophrénie politique : d'un côté, un décret rend pratiquement impossible la création du cours d'allemand ; d'un autre côté, un ministre - forcément informé de l'existence de ce décret - feint d'en promouvoir la création.

Comprenez qui pourra !

Deuxième mesure : un argumentaire

Ici, l'hilarité des professeurs d'allemand est à son comble : avec son argumentaire, on peut vraiment dire que le ministre arrive comme les carabiniers d'Offenbach ! Existant depuis des lustres, des argumentaires consistants circulent dans les écoles - surtout parmi les germanistes, il est vrai - et servent de base aux exposés faits aux parents et aux futurs élèves, principalement lors des séances d'inscription et des visites de classes. En général bien étoffés et actualisés, ces argumentaires présentent des comparaisons chiffrées entre l'allemand et d'autres langues européennes.

Des noms de grandes figures sportives, scientifiques, des chanteurs, des musiciens sont mis en avant. Des marques industrielles, commerciales allemandes sont citées. Sans oublier les affiches, autocollants, gadgets distribués aux élèves potentiels. Des démonstrations, des leçons modèles, des concours sont organisés. C'est dire si la propagande mise en œuvre par les professeurs d'allemand, très souvent soutenus par leurs collègues, va bien au-delà du maigre et poussiéreux argumentaire joint à la circulaire ministérielle.

Et malgré tous ces efforts, il faut bien reconnaître que le cours d'allemand est en perte de vitesse. Peut-on faire plus ? Peut-on faire mieux ? L'explication est-elle ailleurs ? Faire plus et mieux revient à solliciter la Communauté française afin qu'elle consacre des moyens accrus à l'organisation des cours d'allemand et à leur propagande. Mais la "chétivité" de la présente circulaire autorise-t-elle quelque espoir dans ce sens ?

2000/2001 – SECONDAIRE ORDINAIRE / ÉLÈVES – Études des langues étrangères

Ventilation par degré, par forme et orientation d'enseignement, par année d'étude et par sexe :

DEGRÉ	FORME ET ORIENTATION	ANNÉE D'ÉTUDES	SEXE	LANGUE MODERNE I			LANGUE MODERNE II					LANGUE MODERNE III										
				NÉERL.	ANGL.	ALL.	NÉERL.	ANGL.	ALL.	ESPA.	ITAL.	NÉERL.	ANGL.	ALL.	ESPA.	ITAL.	RUSSE					
1er DEGRÉ	OBSERVATION	1re année	H+F	29.761	17.888	788	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
			H	14.622	9.452	393	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
		F	15.139	8.436	395	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
		2e année	H+F	28.970	19.179	824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
	H		14.329	10.141	392	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
	F	14.641	9.038	432	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
	1re année	H+F	892	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
		H	511	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
	F	381	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
	2e année	H+F	1.086	71	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
H		455	38	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
F	631	33	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2e DEGRÉ	GÉNÉRAL	3e année	H+F	18.891	11.316	581	8.395	18.074	1.025	322	82	-	-	-	-	-	-	-	-			
			H	8.878	5.435	252	4.004	8.516	468	150	29	-	-	-	-	-	-	-	-			
		F	10.013	5.881	329	4.331	9.558	556	172	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
		4e année	H+F	16.699	9.133	531	6.590	16.132	902	200	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	H		7.833	4.341	216	3.106	7.524	407	69	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	F	8.866	4.792	315	3.484	8.608	495	131	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	3e année	H+F	2.609	2.130	32	268	990	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		H	1.369	1.209	24	141	553	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	F	1.240	921	8	127	437	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	4e année	H+F	2.494	2.000	45	253	887	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
H		1.319	1.138	31	150	465	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
F	1.175	862	14	103	422	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
3e DEGRÉ	TECHNIQUE DE QUALIFICATION ET PROFESSIONNEL	3e année	H+F	7.610	5.355	147	1.536	3.363	151	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
			H	3.852	3.008	85	721	1.665	64	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		F	3.758	2.347	82	815	1.698	87	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		4e année	H+F	7.690	5.268	154	1.550	3.645	142	88	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	H		3.789	2.753	85	713	1.733	58	38	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	F	3.901	2.515	69	837	1.912	83	50	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	5e année	H+F	13.586	7.633	410	4.237	12.731	620	130	26	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		H	6.162	3.688	176	1.876	5.730	300	45	15	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	F	7.424	3.955	234	2.361	7.001	320	85	15	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	6e année	H+F	12.580	6.618	470	3.712	11.845	525	80	31	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
H		5.545	3.180	194	1.675	5.300	247	31	11	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F	7.035	3.438	276	2.037	6.545	278	49	20	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
3e DEGRÉ	TECHNIQUE DE TRANSITION	5e année	H+F	1.919	1.539	41	271	957	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
			H	956	896	26	159	511	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		F	963	643	15	112	446	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		6e année	H+F	1.387	1.167	36	203	639	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	H		682	625	15	96	-	319	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	F	705	542	21	107	320	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	5e année	H+F	9.388	7.074	146	1.767	4.607	210	49	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		H	4.445	3.740	60	821	2.216	90	29	7	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	F	4.943	3.334	86	946	2.391	120	20	7	37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	6e année	H+F	6.491	4.823	121	1.230	3.223	168	46	3	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
H		2.938	2.474	57	533	1.446	69	19	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F	3.553	2.349	64	697	1.777	99	27	3	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
7e année	H+F	941	717	1	98	389	14	4	-	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	H	366	383	-	37	166	6	3	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
F	575	334	1	61	223	8	1	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Sans aucun doute, l'explication se trouve ailleurs. Soyons clair : aussi longtemps que la Wallonie sera confinée dans l'État belge, l'alternative pour le citoyen wallon confronté au choix d'une langue étrangère (ou de deux) pour lui-même ou pour son enfant sera, le plus souvent, la suivante : soit d'abord l'anglais (langue véhiculaire internationale), suivi du néerlandais (parce qu'il le faut bien puisque nous sommes en Belgique), soit l'inverse.

Compte tenu du fait que l'apprentissage d'une 3^e langue relève du cas le plus rare, il tombe sous le sens que, dans ce schéma, l'allemand n'entre pratiquement pas en ligne

de compte, ni dans l'enseignement primaire, ni dans le secondaire. La seule possibilité pour l'allemand de se trouver en ordre utile serait, dans ce classement, d'occuper la deuxième place et non la troisième.

La conclusion s'impose d'elle-même : le citoyen wallon ne retrouvera le chemin de l'apprentissage de l'allemand qu'une fois libéré de la contrainte du néerlandais, autrement dit dès que la Wallonie aura quitté la Belgique et rejoint la République française.

Tout le reste, Monsieur le Ministre, n'est que littérature.

Nombre d'inscriptions à un cours de langue étrangère, ventilé par année d'études, par langue et par province

Enseignement primaire – année 2000/2001

	Total	Bruxelles Capitale	Brabant Wallon	Hainaut	Liège	Luxemb.	Namur	Rég. Flam.	FBA
TOTAL	141.735	41.557	13.109	38.807	26.555	7.499	12.628	1435	145
ALLEMAND	2.331	-	-	24	2.155	150	2	-	-
ANGLAIS	30.993	31	379	9.599	14.236	3.996	2.705	7	40
NEERLANDAIS	108.411	41.526	12.730	29.184	10.164	3.353	9.921	1.428	105
3^e ANNÉE Total	18.353	10.370	1.948	3.226	1.683	163	602	361	-
ALLEMAND	516	-	-	-	504	12	-	-	-
ANGLAIS	1.133	9	45	709	297	14	59	-	-
NEERLANDAIS	16.704	10.361	1.903	2.517	882	137	543	361	-
4^e ANNÉE Total	19.966	10.690	2.137	3.994	1.826	292	649	378	-
ALLEMAND	517	-	-	-	510	7	-	-	-
ANGLAIS	1.159	8	42	654	337	49	69	-	-
NEERLANDAIS	18.290	10.682	2.095	3.340	979	236	580	378	-
5^e ANNÉE Total	52.957	10.592	4.564	16.298	11.717	3.542	5.803	369	72
ALLEMAND	675	-	-	-	615	60	-	-	-
ANGLAIS	15.068	7	155	4.435	7.051	1.998	1.400	2	20
NEERLANDAIS	37.214	10.585	4.409	11.863	4.051	1.484	4.403	367	52
6^e ANNÉE Total	50.459	9.905	4.460	15.289	11.329	3.502	5.574	327	73
ALLEMAND	623	-	-	24	526	71	2	-	-
ANGLAIS	13.633	7	137	3.801	6.551	1.935	1.177	5	20
NEERLANDAIS	36.203	9.898	4.323	11.464	4.252	1.496	4.395	322	53

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

1695 : première parution du dictionnaire de l'Académie française (fondée par Richelieu en 1634) à partir de mots collectés dans les régions de France. Ce qui ne signifie pas que les mots régionaux ont cessé d'exister... Ainsi, que signifie en Normandie ?

1. Mouver :

- A. faire la moue
- B. remuer
- C. moudre

3. Vermine :

- A. vers
- B. rats
- C. pourriture

5. Super

- A. boire en aspirant
- B. souper
- C. humer

2. Lard :

- A. rôti de porc
- B. coup de couteau
- C. jeune enfant

4. Chique :

- A. joue
- B. bonbon
- C. chiffon

Réponse p. 27

LA ROUE DE L'HISTOIRE TOURNE

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

La loi de l'instabilité et des trajectoires aléatoires se confirme. Prigogine, prix Nobel, nous dit qu'au moment où nos sociétés déstabilisées approchent d'un « point de bifurcation » – le cas notamment de l'entité Belgique – les sciences de la nature rappellent cette vérité : contrairement aux sociétés animales, les sociétés humaines peuvent se donner des buts. Le futur n'est pas donné (1).

• Mais quels buts pour quelle société ?

Une société de partage solidaire et non discriminatoire, ou antagonisme institutionnellement organisé entre communautés riches et moins riches, dominantes et dominées ? Question essentielle qui touche à la raison d'être et à la légitimité d'un État. Elle se trouve le plus souvent éludée, sinon manipulée par le dominant du moment, au nom du pragmatisme érigé en vertu. Bel exemple de *Realpolitik*.

Les événements aux niveaux belge, européen et mondial, insidieux ou fracassants, signes de divergence plutôt que de convergence, sont à cet égard éclairants, ouvrant le « Siècle des incertitudes ».

• L'évidement de la Belgique

En début de législature, « l'incertitude belge » voudrait une réponse claire à cette question de société a fortiori dans le contexte d'édification et d'agrandissement de la Maison Europe.

Les votes seront majoritairement traditionnels – et conformistes, surtout en Pays wallon. D'expérience, ce sera le blanc-seing accordé à l'évidement plus profond de l'État belge pour en sauvegarder la façade.

Car, dans le moule belge de 1993 (la Belgique de 1830 est aux archives), la Désunion fait l'Avenir.

Le Pays flamand le sait et le veut. La Belgique française (Wallonie et Grand Bruxelles) en prend conscience mais attend Godot, dans son rêve de l'histoire ancienne.

Il y a toutefois progrès : le diagnostic de la dissociation à terme est fait jusque dans les cercles conservateurs. L'esprit critique reprend le dessus sur le sentiment qui est sympathique mais politiquement débilisant.

Après d'autres ténors, le président du PS, Elio Di Rupo, fait part à son tour aux 4,3 millions de Wallons et Bruxellois de sa grande inquiétude, (soulignant qu') il y a d'abord des partis flamands qui veulent diviser notre Sécurité sociale nationale (ndlr : et aussi tout le reste) et qui mettent en danger la survie même de notre pays (2). Nos politologues, constitutionnalistes et journalistes, bien après l'étranger, osent aujourd'hui évoquer le tabou de la séparation sous impulsion flamande. Ainsi le dossier consacré par *Le Journal du Mardi* (n° 104 11-17/03/03) au nationalisme de la Flandre qui reste une zone d'ombre pour tant de francophones (la remarque vaut aussi pour les Français de la République). *Flamingants et fiers de l'être* (Vlaams Blok, NV-A, patronat flamand VEV) ou *Flamingants masqués* (CD & Vlaams, VLD – parti du Premier ministre « belge » – SP.A, syndicats flamands)

– pertinente dénonciation des masques – tous ont un objectif : le confédéralisme, en fait un séparatisme « light », une douce mise à mort de la Belgique. Leur motivation : money, money, money. Nationalisme du fric.

Que de temps n'a-t-il pas fallu pour comprendre la vraie nature du Mouvement flamand ! Et cesser d'en sous-estimer, avec légèreté, la portée dans son objectif politique. Ce phénomène d'incompréhension, réelle ou feinte, participa à vrai dire de l'histoire et de la dissipation lente de la Belgique. Il en est un facteur.

• Deux ambiguïtés à l'appui

Il est aisé d'observer la double ambiguïté que la Communauté flamande et ses mandataires élus exploitent habilement, l'une au niveau de l'Europe, l'autre au niveau « fédéral belge ».

- L'alibi européen

D'emblée, un constat s'impose : toutes les études récentes des nationalismes en Europe (3) citent la Flandre aux côtés du Pays basque, de la Catalogne, de la Lombardie, pour leur idéologie micronationaliste et leur visée autonomiste. La Wallonie, qui se sent belge avant d'être wallonne, est parfois brièvement évoquée pour sa confrontation faiblement défensive au nationalisme des Flamands.

Et les études de relever que, pour ces nationalistes régionaux, « l'Europe des Régions » n'est pas un idéal en soi mais, en réalité, le moyen de se doter d'un État-nation camouflé. Autre constat : la motivation de l'égoïsme économique. Les élites des régions les plus riches d'Europe occidentale (politiciens, milieux d'affaires, intellectuels) sont décidées à ne plus jouer le jeu de la solidarité.

La Flandre, par ses revendications officielles, illustre remarquablement cette utilisation de l'idéal d'une Union européenne par une Communauté riche crispée sur son égoïsme, pour contourner et affaiblir les États en place, les dépossédant pas à pas de leurs fonctions de régulation, de redistribution et de péréquation entre les régions.

Beau cynisme, pragmatique et efficace, loueront certains, cependant en totale contradiction avec l'esprit et les impératifs de la construction européenne qui exige de faire triompher le dynamisme de la convergence et de la solidarité sur les forces de la division et de la rivalité (Jacques Chirac, le 7 décembre 2001). Jacques Delors n'ajoute-t-il pas : En ces temps de Convention européenne, il est naturel que l'on s'attache plus volontiers à ce qui rapproche qu'à ce qui prend acte de nos différences structurelles et momentanées (*La Libre Belgique*, 26/03/03).

La Flandre, par ses projets et ses déclarations hostiles aux Wallons, Bruxellois et minorités francophones reconnues par le Conseil de l'Europe, s'inscrit effrontément en faux et à contre-courant. Ses responsables politiques – fait troublant – parviennent à dissimuler, pour jouer les vedettes sur la scène européenne (J.-L. Dehaene, G. Verhofstadt). Commedia dell'arte !

>>>

Le thème de l'Europe des Régions fait florès en Flandre dès lors qu'il sert sa pulsion régional-nationaliste. On comprend mieux ainsi la crainte exprimée par Noëlle Lenoir, ministre délégué aux Affaires européennes et professeur à l'University College London, d'une démission des États, et la volonté française de construire des régions d'Europe mais pas une Europe des régions (4).

- Le pseudo-fédéralisme belge

L'ambiguïté existentielle de la Belgique se traduit dans la lettre de sa Constitution et plus particulièrement dans la manière opportuniste, mais non fondée en droit, de l'interpréter et d'en bafouer la lettre sinon l'esprit. L'arrêt de la Cour d'arbitrage du 25 mars 2003 – ersatz politique de Cour constitutionnelle – validant la régionalisation de la tutelle des provinces et communes et la représentation non proportionnelle des Flamands en Région bruxelloise, contre l'avis négatif du Conseil d'État, établit crûment à quelles contorsions l'État belge doit sa survie. Les juristes sont choqués. La Cour d'arbitrage ouvre toute grande la porte vers le confédéralisme. L'arrêt va encourager le calendrier de la Flandre puisque des pans entiers de la Constitution pourraient être régionalisés par loi spéciale (O. Maingain, président du FDF).

On peut s'interroger sur le respect de la norme fondamentale dans ce pays, s'étonne, de son côté, B. Cerexhe, chef de groupe démocrate-chrétien au Conseil régional de Bruxelles (LLB, 26/03/03). La vraie question : est-ce étonnant ?

L'étude intitulée *Le gâchis d'août 80* de J. Halkin et L. Nieuwenhuis nous prévenait déjà : *Le Régime Fédéral a toutes les caractéristiques d'un régime confédéral sérieusement taré. On a le droit de s'inquiéter quant aux mobiles de pareille tromperie, et de se poser de sérieuses questions.*

Il est des poissons d'avril apparents qui disent les choses fort bien. Ainsi lisait-on dans *La Libre Belgique* du 1^{er} avril : Soyons réalistes. Le droit public n'est pas un temple drapé dans l'intangibilité. Toute prétention immuable paraît d'autant plus dérisoire dans un pays en mouvement perpétuel entre ses inclinations centrifuges et son ingénierie fédérale. Au roc avéré virtuel, je préfère le sable même mouvant.

Sable mouvant, ingénierie fédérale. Fédérale, vraiment ? Qu'en dit *Le Larousse 2003* ? **Fédéralisme : mode de regroupement de collectivités politiques tendant à accroître leur solidarité tout en préservant leurs particularismes.** En vérité, conformément à la réalité des populations et au clivage culturel : fédéralisme bipolaire de dissocation et de confrontation Flamand contre Français.

Il est notoire que la Belgique ne fait place qu'aux projets de scission, de séparation, de réduction ou de suppression de solidarité, tous voulus ardemment par la Flandre. Qui pourrait *a contrario* citer l'un ou l'autre projet commun significatif, digne de donner un sens concret (non purement symbolique et festif) à l'institution Belgique ?

Ici encore, la Flandre dominatrice se sert habilement de l'ambiguïté du pseudo-État fédéral et de la pratique tant vantée du compromis et du consensus apparent, derrière une rhétorique appropriée de « loyauté fédérale ».

Un nouveau chantier ambitieux de changement de la Constitution se prépare. Hugues Dumont, doyen et consti-

tutionnaliste aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles, en vient à dire : *Dans cet État sinon moribond, au moins voué à l'évaporation, les tensions internes sont à ce point aiguës qu'il vaut mieux qu'il n'y ait pas d'intervention directe du corps électoral préalable à une révision de la charte constitutive ou la ratifiant par référendum (LLB, 23/03/03) !*

Rien n'est plus vrai : l'expression libre et spontanée ferait éclater au grand jour le clivage et les points de discorde et de rupture (la frontière en particulier) entre la nation flamande d'une part et les régions françaises de Wallonie et de Bruxelles d'autre part. La façade Belgique s'écroulerait illico.

• Ne pas se tromper d'adversaire

Le grand historien contemporain Léopold Genicot de l'Université catholique de Louvain releva que les programmes, décisions, événements montrent, tout au long de l'Histoire – le politique rejoignant l'économique – la **minoration de la Wallonie** dans une structure belge : *En Flandre, la conscience nationale habite et meut tous les citoyens et en fait un bloc quand les intérêts régionaux sont en cause* (5). La Flandre, depuis la fin du vote censitaire et plural (1921), s'affirme avec force État dans l'État. Tous les ingrédients du nationalisme sont réunis : histoire mythique, drapeau, hymne, droit du sol marqué aux couleurs jaune et noir, grand-messe nationaliste, revendication d'un Bruxelles-Kosovo, programme d'autonomie fiscale et sociale, diplomatie et coopération au développement particulières, nationalisation de ses politique et moyens de transport (dont le chemin de fer à la Karel Vinck).

Certes, la menace d'actions violentes des milices flamandes TAK et autres VMO est bien moindre que celle de l'ETA parce que, contrairement aux Basques au royaume d'Espagne, la nation flamande domine et noyauté numériquement et économiquement l'État belge. Les analogies sont cependant éloquentes. La force mobilisatrice historique en Flandre : AVV VVK (Tout pour la Flandre et la Flandre pour le Christ) s'apparente à celle des Basques sous l'acronyme GETEJ (Tout pour la patrie et la patrie pour Dieu).

Le nationalisme identitaire flamand (la langue fait tout le peuple) se retrouve dans le socle qu'est la langue basque l'« euskara », sachant que celle-ci était la langue des paysans et de prêtres catholiques, plus lettrés, qui les encadraient. Tandis que la langue utilisée dans l'espace public, l'administration et les assemblées provinciales était ou l'espagnol ou le français.

La chasse aux « étrangers » (les Espagnols) en Pays basque, on la retrouve sur le sol flamand à l'endroit de quiconque est de langue et de culture françaises (périphérie de Bruxelles, Fourons, etc.) (6).

L'Histoire éclaire le présent et l'avenir. La Belgique, à son origine nobiliaire et bourgeoise, ne fut pas plus l'affaire du peuple wallon que du peuple flamand. L. Genicot nous rappelle que l'épopée et la prospérité industrielle wallonnes eurent *un résultat indicible* (sur la Wallonie et son prolétariat) *ayant en face une bourgeoisie de*

pouvoir et d'argent qui, quand elle était attentive au sort des masses, pensait bienfaisance ou charité, non justice.

L'Argent va à l'Argent. Aujourd'hui observe-t-on – comme c'est le cas en Flandre – une volonté de la classe aisée wallonne et bruxelloise de se soucier du sort de la Wallonie, d'en être solidaire et de se centrer sur son redéploiement ? La statu quo belge et le réinvestissement en Pays flamand, à la fois prospère et politiquement déterminant, restent de prime abord un bon placement (sauf scandales du type Lernout et Hauspie). Le **belgicisme** y trouve un soutien de poids.

L'Histoire nous fait souvenir de la partition de la Belgique organisée par le Conseil des Flandres en collaboration avec le Reich allemand en 1917, annexant déjà Bruxelles et fixant la capitale de la Wallonie à Namur. Il y a là une belle et germaine continuité de vues chez le Flamand. Extrêmes vigilance et résistance s'imposent donc à et pour Bruxelles, cité de la francophonie internationale.

Quiconque aspire noblement à une structure et à des objectifs politiques de solidarité et de cohésion collective ne peut donner une connotation péjorative à ce qui s'approche de près ou de loin du Mouvement wallon ou au qualificatif « wallingant » quand on s'en tient à l'étymologie et à l'histoire de ce Mouvement. *Wallon*,

Welsch, Walha : Gaulois ou Franc latinisé ; identité française.

L'objectivité n'est pas blâmable. Et la plupart d'oublier que le Mouvement wallon, faisant ses premiers pas à la « Ruche wallonne » d'Anvers en 1883, suivis par les premiers Congrès wallons à Bruxelles (1890), Namur (1891), Liège (1892) et Mons (1893), est né de la prise de conscience, par les Belges « wallons » (c'est-à-dire « parlant français »), de l'invasion de la nationalité flamande et des buts nationalistes inavoués du Mouvement flamand. Le patriotisme wallon, ses liens et échanges naturels avec la France, la fierté de son identité, la volonté de définir soi-même son destin prirent corps au début du XXe siècle. **La roue de l'Histoire tourne. Les Wallons et Bruxellois rejoindront leurs vrais amis.**

- (1) Prigogine et Stengers, *La Nouvelle Alliance*, Paris, 1999.
- (2) E. Di Rupo, Ministre d'État : lettre électorale du 05/03/03.
- (3) E. Nguyen, Institut d'Etudes politiques de Paris – P. Sabourin, professeur de Droit public, Paris.
- (4) *Diplomatie*, n°2, mars/avril 2003, p. 71.
- (5) *Racines d'espérance*, Paris, 1986.
- (6) *L'Histoire*, n° 274, mars 2003.



POLITIQUE ET TAUROMACHIE : MÊME COMBAT ?

Jacques DEHAES

Au début d'avril, j'ai reçu par la POSTE un imprimé électoral du MR. On y trouve, comme d'habitude, ce mélange d'autosatisfaction pour les « performances » accomplies et de promesses sur lesquelles on s'engage, à condition bien entendu d'obtenir de l'électeur les moyens nécessaires, en l'occurrence son vote.

Tous les sujets de la vie politique, économique, sociale et culturelle sont abordés, notamment dans une consultation du lecteur-électeur dont on veut recueillir les précieuses suggestions.

On parle de tout, vraiment de tout... sauf d'une chose, essentielle, fondamentale, dont les rebondissements pendant la législature écoulée ont pourtant été nombreux : la **crise de régime, le coup d'État permanent** que vit l'État belge depuis quelque trente ans, depuis le *Walen buiten* de Louvain en 1967, jusqu'à « la Belgique qui s'évapore » de Karel De Gucht, président du *VLD*, en 2003.

Cette crise de régime, problème majeur, problème central qui sous-tend tous les autres, problème des problèmes, entre aujourd'hui dans une phase nouvelle, décisive, voire terminale.

Mais on n'en parle pas. On n'en parle plus, c'est tabou. Silence absolu ! Ne cherchez pas, vous ne trouverez pas, dans ce bel imprimé électoral, par ailleurs financé par nos impôts, les mots « Flandre » ou « Flamands », « révision de la Constitution », « facilités linguistiques », « régionalisation de la Sécu », de la SNCB », etc. On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu ! A propos, où est donc passé le FDF ?

Le MR décrète, par omission, qu'il n'y a pas de crise de régime. C'est ce qu'on appelle d'une manière fort désobligeante et d'ailleurs erronée pour ce grand volatile, la politique de l'autruche.

Il parle cependant de construire un « avenir commun pour la Wallonie et pour Bruxelles ». Le MR, anticipant les négociations gouvernementales, considérerait-il dès à présent comme inévitable l'État confédéral ? Espère-t-il calmer ainsi quelque temps encore les appétits flamands et se donner une provision de bois de rallonge ?

Dormez en paix, bonnes gens ! Il est minuit moins cinq et tout va bien ! Le MR pense pour vous. Dormez, dormez...

Tant que le taureau n'a d'yeux que pour la muleta, le torero n'a rien à craindre.

VAN COUÉ, COMBATTANT DE L'OMBRE OU OMBRE DE COMBATTANT ?

Jacques DEHAES

Comme on le sait, notre Ministre-Président wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe, alias *Van Coué*, est un grand amoureux de la France (1).

C'est par ruse, très certainement, qu'il est devenu aujourd'hui le champion de la « loyauté fédérale » et de la « décripation communautaire », car, dès l'avènement de l'Arc-en-ciel, les Flamands, dont on connaît les manœuvres perverses et tortueuses et l'absence totale de scrupules, n'hésitèrent pas à quitter traîtreusement « l'émotionnel pour le rationnel ».

De plus, étroitement surveillé par son patron, le Ministre-d'État – du – Royaume – de – Belgique – et – Président – du – parti – socialo – monarchiste – néo-unitariste, *Van Coué* n'eut d'autre choix que d'entrer dans la clandestinité, opérant comme on dit chez les militaires « un repli en bon ordre sur des positions préparées d'avance », en clair, une retraite.

Le 15 décembre dernier, sur RTL-TVI après le JT de 13 heures, « invité » de Pascal Vrébos, il est interrogé par ce dernier :

P.V. (malicieux) : *Imaginez que je sois le Président Chirac et que je vous dise : allez, Jean-Claude, la Belgique est fichue, elle est aux mains des Flamands, que la Wallonie devienne la France ! Que lui répondez-vous ?*

V. C. (logique avec lui-même) : *Euh... Je lui dirais qu'il faut que nous négociions longuement la situation de la Wallonie si elle devait un jour être dans la France, parce que si c'est pour avoir le statut des Régions françaises aujourd'hui, ce serait pour nous une régression incroyable et donc, je pense que la Belgique se maintiendra comme telle avec la Région wallonne à l'intérieur, nous y travaillons...*

P.V. (insistant) : *Et donc, comme Région de France, c'est non ?*

V.C. (assénant le coup de pied de l'âne) : *Je pense que nous serions traités comme des provinciaux.*

(ndlr : n'est-il pas préférable d'être des « provinciaux » en France plutôt que des moins que rien en Belgique ?)

Dieu merci, Van Coué aime la France, sinon qu'en dirait-il ?

Comme dit le Papet (2) :

« Quand on a commencé d'étrangler le chat, il faut le finir ! »

(1) Voir *Wallonie-France* n° 46, janvier-février 2003, p. 13-14.

(2) Cf. M. Pagnol, *Manon des Sources*.



**NOUS
AVONS
LU :**

L'IMPROBABLE ÉQUILIBRE GÉOPOLITIQUE DU DÉSORDRE MONDIAL

par Guy SPITAEELS (préface de Jean-François Kahn) (1)

Finesse d'analyse, énorme capacité de synthèse, renseignements puisés aux vieilles sources. On retrouve ici l'homme d'État dont l'histoire devra bien dire un jour qu'il fut le plus grand de la Wallonie dans la seconde moitié du XX^e siècle. Et dire que son parti le laisse à son exil intérieur et remet sous les feux de la rampe des personnages qui sentent le bois des marionnettes ou le remugle des combines de soupente !

Voici une vision claire, cohérente, vaste, qui restitue l'image de la planète pendant la douzaine d'années qui ont suivi l'effondrement de l'URSS, sans négliger le recul historique nécessaire. Les diagnostics sont précis, jamais faux, toujours à l'écart du bourrage de crâne et des idées reçues. Là-dessus, l'auteur développe ses opinions que l'on peut critiquer avec d'autant plus d'aise qu'elles se proposent sans fard et sans masque et qu'elles ménagent sans défaillir un profit à la pensée. Je ne partage pas son europhilie militante, étant persuadé que l'Union européenne, telle qu'elle se construit, est le faux nez du néo-libéralisme et qu'elle porte en germe la négation des patries qui sont l'or fin de l'Europe. Mais lui-même explique fort bien pourquoi elle fonctionne de moins en moins bien et pourquoi elle ne devient pas une grande puissance indépendante et armée, face à l'attentisme triomphant (on devine qu'il a pressenti sa profonde division sur la question irakienne). N'est-ce point qu'elle devrait être reconçue sur d'autres bases, apparemment plus modestes, mais beaucoup plus porteuses de cohésion future ? Et si les citoyens s'en éloignent, comme il le déplore, ce n'est pas, à mon avis par manque d'information, mais parce qu'ils la voient trop bien faucher dans les emplois et dans les budgets sociaux.

Que l'arbre ne cache pas la forêt. Il y a dans ce livre un examen des grands rapports de force qui est un modèle de géopolitique appliquée. Avec des aveux que l'on ne lit pas souvent ailleurs : oui, les Russes regrettent l'époque de Brejnev (1964-82) parce que, sans tarir leur pauvreté, elle leur permit de vivre mieux qu'à aucune autre depuis 1917 ; oui, c'est la poigne de fer du parti unique qui a préservé la Chine d'une débâcle à la

soviétique ; oui, la Serbie fut victime d'un complot américain machiavélique – avec la complicité des Européens – malgré toutes ses concessions et bien que ses crimes (démensurément gonflés) ne fussent pas pires que ceux des Croates et des Musulmans ; oui, le « droit d'ingérence » cher à M. Kouchner est souvent une hypocrisie sélective ; oui, l'aide humanitaire des ONG au Tiers Monde est en train d'être récupérée par la grande stratégie ; oui, l'élargissement vers l'Est va déstabiliser l'Union européenne (mais est-ce un mal, les choses étant ce qu'elles sont ?), etc., etc.

L'examen spectral des crises africaines, asiatiques et latino-américaines, pour être moins original, met bien à nu les ressorts de leur violence et, là où c'est envisageable, leurs perspectives de règlement. Et celui des guerres de l'ex-Yougoslavie et du conflit qui se prépare en Irak, est d'une rare perspicacité.

Débarrassés du rival soviétique et manipulateurs d'une Europe désunie, les États-Unis règnent sur le monde. L'auteur ne les diabolise pas. Il rappelle opportunément que toute grande puissance devient impatiente envers qui contrarie ses intérêts et use au besoin de la force ou de la duplicité. Mais il prononce contre leur politique un réquisitoire de facture gaullienne, en ce qu'elle lui paraît de plus en plus affranchie d'autres principes que celui de l'égoïsme et qu'elle tend à étouffer les ambitions européennes. Je laisse aux lecteurs le plaisir intellectuel de découvrir la démonstration.

La sottise consiste à vouloir conclure, disait Paul Valéry. Pourtant le dernier chapitre, intitulé *Et après ?* est un stimulant pour l'intelligence. Chacun naturellement est libre de n'y souscrire que dans la mesure de ses propres idées. Mais Guy Spitaels aide puissamment à en faire le tri et ce n'est pas là une mince vérité.

Jacques Rogissart

(1) Ed Luc Pire, 2003.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA BELGIQUE. AU CŒUR DE L'EUROPE, LE POIDS D'UNE PETITE PUISSANCE

par Rik Coolsaet (1)

Il faut lire ce livre. Il est magnifique de clarté et de vérité. D'une totale sérénité aussi : le professeur Coolsaet, de l'université de Gand, ne commente pas les faits ; il les relate. Tout son art réside dans l'assemblage, à partir des quatre « déterminants » classiques d'une politique étrangère : la recherche de la sécurité, les rapports de force en politique intérieure, les intérêts économiques et commerciaux et l'idéologie des décideurs. Déterminants, mais pas invariants : ils évoluent avec le temps et entraînent des changements de stratégie et de priorités.

L'analyse porte sur la période 1940-2002 – avec un chapitre final consacré aux époques antérieures. On accède par elle aux constantes de la politique extérieure du royaume, donc du

fonctionnement de son État lui-même, à travers les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre froide et de la construction européenne.

Il y a un pacte permanent (mais qui s'affaiblit avec la mondialisation) entre le gouvernement de la Belgique et les grands milieux d'affaires, en quête de marchés toujours plus larges par le libre-échange. Elle cherche, d'autre part, à réduire la latitude d'action des grandes puissances du continent, ce qui la mène notamment à soutenir des thèses supranationales dans l'Union européenne afin d'y augmenter son poids relatif. Ce second facteur en particulier comporte de sa part une méfiance hostile envers la France qui, Coolsaet n'omet pas de

l'observer, n'est nullement le fait des Wallons. A ce propos, on lira avec intérêt les pages consacrées à l'effet de luttes communautaires et du fédéralisme sur la diplomatie, l'auteur prévoyant d'ailleurs de nouveaux développements.

Quatre hommes ont dominé la scène de 1940 à la fin du siècle. Spaak d'abord, dont Coolsaet consigne impassiblement les volte-face et les erreurs de vision, neutraliste avant la guerre, puis, pour faire oublier les épouvantables conséquences de sa collusion d'alors avec Léopold III, tout dévoué à la Grande-Bretagne dans la croyance qu'elle dominerait l'Europe après les hostilités, ensuite cherchant une impossible détente avec l'URSS de Staline avant de devenir le vassal zélé des États-Unis, sans comprendre que leur écrasante suprématie s'accommode mal de l'autonomie européenne. Bien entendu, il fut (en disant le contraire) l'adversaire de la France dans toutes les grandes circonstances et c'est peut-être une explication de l'anti-séparatisme de sa fille. Complètement discrédité dans le PSB, il fit son ultime pirouette en sautant dans le FDF. Son rival Paul van Zeeland était d'une autre trempe. En symbiose avec les grands milieux économiques et financiers, il servit leurs intérêts avec cohérence et continuité. Mieux frotté aux réalités internationales, il devina très vite que les États-Unis allaient devenir le chef de fil de l'Occident et s'efforça d'adapter la Belgique traditionnelle à cette mutation dans la hiérarchie des puissances.

Coolsaet éclaire encore le passage aux affaires de Pierre Harmel, artisan parfois heureux de rapprochements avec le bloc

soviétique, et de Leo Tindemans qui, lui, ramena le royaume dans le strict alignement sur Washington. La date de parution ne lui a pas permis de disséquer la politique droit-de-l'homme de M. Louis Michel – son préfacer. Elle marque certes une certaine rupture avec la tradition forgée par ses prédécesseurs, mais menée à tort et à travers par un homme dépourvu de coup d'œil géopolitique, elle trouvera vite les limites du genre.

Ce qui est remarquable dans cet ouvrage, c'est l'habileté de l'auteur à nouer tous les fils de son intrigue. On voit s'entrecroiser sous sa plume les contraintes politiques, économiques, sociales, militaires, démographiques, culturelles, etc. C'est du Tocqueville à la manière du XXI^e siècle. L'évolution communautaire y tient sa juste place, ce qui ne peut manquer de captiver les militants wallons. Sa radioscopie du ministère des Affaires étrangères est un modèle de science politique. Aucune prédiction dans ses conclusions, mais des explications raisonnées, que l'on ne trouve pas dans la littérature officielle, sur la poussée nationalitaire des peuples du royaume, la montée de l'europhobie, etc.

Pour 35 euros en librairie, *La Politique extérieure de la Belgique* est un cadeau à se faire... et à faire.

Jacques Rogissart

(1) Éd. De Boeck Université, 2003.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE

Confiance, citoyen, en des lendemains qui ne déçoivent pas trop ! Le *Titanic* a coulé mais soyez rassurés, un radeau ne va pas par le fond. Car vous êtes embarqués sur un radeau après quatre ans d'une brillante traversée sous la conduite de l'excellent flamingant qui a nom Verhofstadt

Vous avez avalé nombre de couleurs ? Apprêtez-vous à en avaler bien davantage. Les appétits sont grands dans le Nord. La Sécurité sociale sera mise à mal, la Société dite nationale des Chemins de fer va vivre ses derniers jours, le ministère de la Justice sera scindé. Qu'importe, après tout, si nos pontes politiques gardent fermement les rênes en main et tentent à l'envi de nous faire croire qu'ils détiennent la clé des problèmes.

L'ennui, c'est que le doute s'installe et qu'il prend des formes ravageuses là où on l'attendait le moins. Ainsi en va-t-il au journal *Le Soir*, premier pilier du régime dans ce qui reste de la presse d'opinion en francophonie, lequel publie une feuille au contenu corrosif, avec caricatures de Kroll, sur un thème émi-

nemment civique : *Le 18 mai, ne manquez pas les élections législatives !*

La gaudriole a du bon et elle fait rire. Mais est-ce un hasard si elle déclenche aujourd'hui cette réaction, alors qu'il n'y a pas si longtemps la verve s'exerçait aux dépens de ceux qui mettaient en cause l'opportunité du maintien de l'État ?

Autre registre, non moins révélateur du malaise de l'opinion publique, celui sur lequel joue Elio Di Rupo, ministre d'État et se présentant comme tel aux futurs électeurs wallons et bruxellois.

L'homme tient au pouvoir et le montre. Lettre de cinquante-cinq lignes, dont cinquante-trois visent ceux qui veulent privatiser la Sécurité sociale. Deux, exactement deux, pour évoquer des partis flamands partisans de la scission de la Sécurité sociale nationale, et qui mettent en danger la survie même de notre pays.

Le ton n'est pas mobilisateur et laisse entendre que l'on finira bien par s'arranger après le carrousel électoral...

Si Louis Michel, de son côté, se montre aussi conciliant, ses propos augurent

mal de la ténacité d'un front des francophones qu'on a déjà vu reculer en bon ordre en plusieurs occasions.

Car la Flandre, elle, est sous pression. Le duel entre les deux plus grandes formations, l'une ouvertement confédéraliste, le *CV&D* (ex-*CVP*), et l'autre qui ne l'est guère moins, le *VLD*, se déroulera sous l'œil vigilant du *Vlaams Blok*, ce dernier franchement séparatiste. La constitution du prochain gouvernement fédéral ne sera pas une partie de plaisir.

Mais qu'importe après tout ? Un radeau est fait pour flotter et l'on peut tabler sur la souplesse d'échine de la classe parlementaire du Sud pour se cramponner à un pouvoir qui est la source de sa fortune.

Avons-nous assez dit et redit que nous ne pouvions endiguer les appétits de la Flandre qu'en nous tournant résolument vers la France, notre nation ! Les Flamands s'y opposeront moins que les prébendiers du système actuel.

Chantecler



Le 12 avril, un de nos abonnés, M. Willy COLETTE, de Saint-Marc, nous a fait part de ses réflexions inspirées par un « non-événement » récent qui, en dépit ou à cause de son côté futile, a mobilisé les médias « en recherche d'un facile audimat obtenu par l'exploitation de la bêtise humaine ». Pendant que la misère ronge de larges parties de la planète, le petit royaume de Belgique, béni des dieux, vient de vivre un conte de fées et... enfin bref ! Voici de larges extraits du texte de Willy Colette :

Le petit royaume de Belgique connaît depuis quelques années une inflation galopante des dotations royales et princières alors que les gouvernements successifs ne maîtrisent pas suffisamment le budget de l'État au profit de secteurs importants qui devraient cependant être prioritaires tels que l'enseignement, les services familiaux, l'hébergement du 3^e âge, l'accueil des réfugiés, le problème des prisons, la protection de l'enfance et le désencombrement de la Justice, l'organisation de la protection civile et des corps de sapeurs pompiers, l'instauration d'un Service civil à la communauté indépendant de l'armée, la Sécurité routière, le tout aussi grave problème de la Sécurité et de la Médecine du Travail, la Médecine sociale, notamment les besoins non couverts dans les maternités, hôpitaux et cliniques, les services sociaux et, de manière plus générale, l'aide aux plus démunis... « Entre 1993 et 2001, nous apprend *Vers l'Avenir* (13/03/03), la dotation à la famille royale est passée de 260 à 413,7 millions de francs, soit une augmentation de 59 % ».

Ainsi, à la mort de Baudouin le 31 juillet 1993, Albert II avait reçu une dotation annuelle dont le montant avait déjà été revu à la hausse par rapport à son frère, pour s'établir à 6 millions d'euros (242,4 millions d'anciens francs) ; indexée, elle s'éleva ensuite à 6,5 millions d'euros (262 millions de FB). La reine Fabiola avait, pour sa part, reçu 1,12 millions d'euros (45 millions de FB), (pendant que la princesse Lilian recevait à cette époque 380.000 euros (15,3 millions de FB). Quant à Philippe, devenu prince héritier, il avait reçu une dotation annuelle de 320.000 E (13 millions de FB) qui fut indexée à 770.000 E (31 millions de FB) et portée pour son mariage à 790.000 E (31,8 millions de FB). La princesse Astrid recevait une dotation de 270.000 E (11 millions de FB).

Mais ce n'est pas tout : pour les aider à se mettre en ménage, ces pauvres princes reçurent encore pour leur mariage un modeste cadeau de l'État belge d'un montant de 250.000 euros (10 millions de FB) ! Aujourd'hui, le pauvre loupard de prince Laurent, en ruant dans le brancard royal, a enfin encaissé le prix de sa contestation d'enfant de riche, en obtenant lui aussi sa dotation annuelle de 270.000 E (11 millions de FB) comme sa sœur Astrid. Et, comme pour Philippe et Mathilde, il reçoit maintenant un modeste cadeau de 270.930 E (près de 11 millions de FB) pour célébrer ses noces « pseudo-loubaridiennes ».

Avec la dotation du prince Laurent, la monarchie belge coûtera aux contribuables 10,24 millions d'E (413,7 mil-

lions de FB), ce qui en ferait la plus coûteuse d'Europe après la Grande-Bretagne (15,6 millions d'E), d'après le rapport de la Commission du Sénat (cf. *Vers l'Avenir*, 18/10/01).

On n'est pas avare de détails : il nous est annoncé que le mariage « proprement dit » (*sic*) est évalué à 270.930 E ; ne sont cependant pas prises en considération : les heures prestées par la police et par les services de sécurité. Par contre, la partie « décoration, podiums et chaises » s'élève à 180.000 E (7,25 millions de FB) et les coûts d'hébergement, pour les invités de marque, sont estimés à 25.000 E (plus de 1 million de FB). Dépenses bien entendu prises en charge par l'État dans la poche du contribuable. Sans compter 50.000 E (plus de 2 millions de FB) pour 7.000 azalées « offertes » par les Florales Gantoises.

N'oublions cependant pas que ce samedi 12 avril 2003, pendant que se déroulent ces festivités mondaines d'un coût de plus de 11 millions d'anciens francs belges, une guerre atroce a lieu en Irak. Que pendant ce temps, aussi bien en Irak qu'en Palestine, des millions d'êtres humains se trouvent en insécurité totale, que dans des villes comme Bagdad - 5 millions d'habitants, l'équivalent de la moitié de la population belge -, des femmes et des enfants meurent faute de soins, de médecins, de médicaments et d'hôpitaux pour les accueillir. Des familles sont sans nourriture et restent dépourvues d'eau potable et d'électricité. Que des familles entières continuent à mourir sous les bombes et les balles de mitrailleuses sans que l'ONU ne soit autorisée à intervenir.

Alors, je vous le demande haut et fort, pour toutes ces victimes de l'arrogante superpuissance technologique, économique et militaire américaine et de cet égoïsme d'Occidentaux repus que nous sommes : si vous entrez dans le jeu de cette débauche médiatique, de ces dépenses fastueuses et scandaleuses, de cette niaiserie médiatique et démobilisatrice, même si baptisées « loubardiennes », alors que tant d'enfants en Irak mais aussi partout dans le Tiers Monde, meurent de faim par millions, avez-vous une autre alternative que celle de la honte qui vous situe soit parmi les complices de cette indifférence festive, soit parmi les inconscients infantiles, mais certainement pas parmi les citoyens responsables et solidaires de la détresse du monde ?



ECHOS DE FLANDRE Joël GOFFIN

Le 27 février 2003, le *Standaard* annonce en première page : *Le Blok peut aller aux élections avec confiance*, après que la Cour d'appel se soit déclarée incompétente pour statuer sur les asbl du parti néo-fasciste. Réactions du monde politique flamand : socialistes et libéraux demandent d'arrêter ce carrousel juridique qui ne profite qu'au *Blok*. Quant au Flamand de la rue, il perçoit ce procès intenté au *Blok* comme un acharnement des politiciens francophones.

Dans le *Belang van Limburg* (05/3/2003), Johan Sauwens qui, très vite, s'est mué en ténor du *CD&V*, exige la régionalisation de la politique des salaires et de l'emploi tout en fustigeant la *Waalse ziekte* (mal wallon). L'éditorialiste Eric Donckier commente : *Hélas, après des années de transferts de la Flandre vers la Wallonie, la situation de celle-ci ne s'est pas améliorée. Bien au contraire ! La tendance consiste à payer des impôts (ndlr : flamands) pour permettre à plus de gens (ndlr : wallons) de percevoir une allocation. Cette tendance doit être stoppée aussi vite que possible. Régionaliser la politique des salaires et de l'emploi, voilà une première chose à faire.* Paul Geudens, dans la *Gazet van Antwerpen* du même jour, ne dit pas autre chose : *Une mesure valable pour la Flandre s'avère dans de nombreux cas inefficace pour une Wallonie trop différente au niveau économique, social et culturel.*

Le *VEV* (patronat flamand) plaide aussi pour des salaires moins élevés en Wallonie afin de remédier (*sic*) aux problèmes structurels du marché de l'emploi wallon... Ce même *VEV* organise le 29 avril à l'Hôtel Plaza un débat électoral qui rassemblera Geert Bourgeois, Stefaan De Clerck, Johan Vande Lanotte, Mieke Vogels, Guy Verhofstadt (lui-même) et... Frank Vanhecke, qui n'est autre que le Président du *Vlaams Blok*. Merci, le « cordon sanitaire » (les médias flamands reprennent souvent des expressions francophones dans un contexte négatif) !

Serge Kubla a décidé de porter plainte contre la *N-VA* de Geert Bourgeois pour incitation à la discrimination. Sur le site *n-va.be*, dans la revue en ligne *Volle manen* et dans la rue, l'héritier de la *Volksunie* n'hésite pas à clamer ce que le bon peuple pense tout bas : *La N-VA veut*

que les Flamands puissent disposer pour eux-mêmes de leurs impôts, s'occuper eux-mêmes de la lutte contre le chômage, des soins de santé, de la politique familiale, ... Pourquoi les Flamands devraient-ils toujours courber l'échine devant les politiciens francophones ? Chaque année, les mêmes Flamands doivent payer 10 milliards d'euros, soit 5.000 euros par famille flamande, à la Wallonie sans que les Wallons s'en portent mieux.

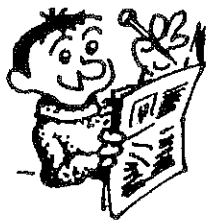
Pour une fois, le *Journal du Mardi* (11/03/03), imprimé à... Anvers, a eu la bonne idée de donner la parole au très lucide Marc Reynebeau de l'hebdomadaire flamand *Knack*. A propos du confédéralisme : *C'est un séparatisme qui n'ose pas dire son nom. Le flou artistique règne. Plus besoin de se dire séparatiste pour faire du séparatisme. Le CD&V et le VLD s'inscrivent dans cette logique. Il existe une fameuse différence entre ce qu'ils disent - « nous ne sommes pas séparatistes » - et ce qu'ils font. (...) Une dynamique est en marche. Pas sur une base idéologique. Plutôt sur une base inconsciente. Le système s'auto-alimente. Tous les État (con)fédéraux comportent un germe d'autodestruction.*

La *Gazet van Antwerpen*, qui compte en son sein des membres du *Vlaams Blok*, a largement contribué à faire chuter Léona Detiège et son équipe anversoise. L'édition du 12 mars 2003 publiait avec complaisance en page 4 sous le titre *Antwerpen, Visa-stad* une photo du collège, détaillant pour chacun de ses membres les achats personnels effectués via la carte visa de la ville. Dans cette lamentable affaire, tout bénéfice pour le *Blok*, on sourira en apprenant que l'échevin écolo Erwin Pairon s'est offert aux frais de la princesse un smoking de 1.000 euros. Le 19 mars, la *Gazet* faisait ses choux gras de l'achat de vêtements féminins par le commissaire en chef Luc Lamine, le tout sur le compte de la ville.

Habile à nourrir l'antipolitisme latent du Flamand moyen, le *Blok* a dénoncé, le 2 avril dernier, l'augmentation de 215 % (vous avez bien lu) du pécule de vacances - il passe de 1.683 à 5.307 euros par tête de pipe - que les parlementaires viennent de s'octroyer à la sauvette en fin de législature. Une culture du self-service, en quelque sorte. Il est vrai que la période estivale approche...

Commentaar : Fin de régime. C'est sous ce titre, francophone à dessein (français = connotation négative), que le *Tijd* (09/04/03) évoque les dernières bavures de l'Arc-en-ciel : une loi de compétence universelle (?) adoptée grâce à l'appoint du *Vlaams Blok* et une assemblée déserte lors de l'examen des ultimes propositions de loi...

Enfin, sur le site www.vl-onafhankelijk.org, Jan Lievens termine son éditorial *Allez à la France!* sur Paul-Henry Gendebien et le réunisme par ces mots : *Leur influence sur la pensée politique en Wallonie est indéniable.*



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Verte campagne

Le 22 mars, Ecolo, qui a réussi le tour de force de devenir un parti traditionnel en une petite vingtaine d'années, a lancé sa campagne électorale en présence de M. Daniel Cohn-Bendit. En cas de succès (même relatif), rempilera-t-il ? Les pontes verts, qui ont humé le fumet de la bonne soupe (rappel : une bonne quinzaine de ministres), s'interrogent. En attendant, ils ont entendu Mme Isabelle Durant, très bientôt ex-Première, leur déclarer : *nous les avons quand même fameusement emmerdés en les forçant à accomplir les réformes indispensables !*

Après cette déclaration venue des tripes, étonnez-vous encore de voir le "Pôle des gauches" se refroidir un peu plus. Et de citer parmi ces réformes : la sortie du nucléaire (ndlr : attendue vers 2015, mais comment alors produire l'énergie ?), le refinancement de l'école (ndlr : très provisoire en tout cas) et une SNCB tirée de l'ornière financière... sauf que la société en question risque bien de voler en morceaux d'ici peu !

Même si l'on ajoute, par ci par là, quelques pistes cyclables, le bilan demeure plus que mitigé.

Une perle encore : Mme Durant a conseillé au PS de M. Di Rupo de tenir à l'œil son *alter ego* de Flandre, le SP.A qui serait tenté par des démons flaminguants. Mais, chère Madame, plutôt que de surveiller les copains de votre « allié », ne devriez-vous pas jeter un coup d'œil sur vos compères d'Agalev ? Sait-on jamais ?

Autoroutes wallonnes

Dans son supplément *Wallonie*, *Le Soir* (19/03/03) a décrit la grande misère des autoroutes E411 (Bruxelles-Neufchâteau) et E25 (Liège-Arlon), victimes du climat pluvieux mais peut-être aussi d'une mauvaise conception de l'entretien. Les services du MET (Ministère des Transports et de l'Équipement) avaient pourtant fait procéder à la pose de plus de 3.000 rustines sur la seule autoroute E25. Coût de ces opérations de colmatage : 25 millions d'euros, soit plus d'un milliard de FB pour un résultat plus que douteux ! Rappelons ici que Paul-Henry Gendebien avait déjà en octobre 2002 dénoncé l'état lamentable des autoroutes wallonnes.

Les élections approchant, le ministre Daerden a produit une *nouvelle solution miracle* : ce sera à la Sofico (Société mixte finançant les grands chantiers wallons) d'entreprendre la rénovation de ces grands axes vitaux pour le développement économique de la Wallonie. En 20 ans, ces chantiers coûteront 167 millions d'euros (6,745 milliards de FB) dont 104 millions prêtés par l'U.E. Il restera donc au budget wallon à engager 63 millions d'euros (soit 2,545 milliards de FB) sans compter le remboursement de la dette, mais à quel taux ?

Sommes-nous tous gagnants ?

Serait-ce la proximité des élections qui rend le gouvernement wallon généreux ? En tout cas, il aime jouer au Père Noël

comme nous l'a appris le courrier arrivé dans nos boîtes aux lettres à la fin de mars. D'après ce document, les Wallons – ces petits gâtés – sont « tous gagnants » selon les dires du ministre du budget de la Région : le précompte immobilier est diminué pour chaque personne à charge (ndlr : un mauvais génie nous souffle que ce même précompte avait été fortement augmenté l'an dernier), la taxe sur les déchets ménagers est supprimée et la redevance radio-TV est rabotée de 65 euros (ndlr : plus riche, la Région flamande l'a totalement abolie).

On serait tenté de dire merci si l'on savait le budget de la Région wallonne en boni, voire en équilibre. Malheureusement, comme ce budget est déjà affligé d'une dette de l'ordre de 5 milliards d'euros (200 milliards de FB) et que la situation risque fort de s'aggraver, est-on sûr que les moyens financiers ne manqueront pas demain dans le secteur social ou dans celui de l'économie ?

Tango constitutionnel

Ils étaient sept pour écrire la carte blanche du *Soir* (19/03/03) ; sept constitutionnalistes, bien groupés, ont foncé sur le fameux article 195, celui-là même qui règle en trois temps la révision de la Constitution. Ce vénérable *résidu d'une époque révolue*, selon eux, doit être revu et corrigé afin de mieux protéger les francophones dans un État belge toujours perçu comme fédéral.

Dans ce but, ils préconisent une procédure en deux temps : pendant une première législature, l'on proposera des réformes puis, dans la suivante, on les votera ou non à une majorité spéciale. Cela, disent nos sept juristes, permettra aux citoyens de discuter à tête reposée, *de se mouiller dans les débats constitutionnels au lieu de se réfugier comme ils le font trop souvent dans une forme d'apathie résignée !*

Permettez-nous cependant d'être un tantinet sceptique ! On peut, en effet, croire que les rares citoyens de bonne volonté qui s'intéresseront à ces arguties politico-juridiques comprendront très vite l'inanité de vouloir édifier une ligne Maginot en papier face à une force de frappe flamande montant sans cesse en puissance. Un article 195, transformé en fortin – et fût-il tenu par un bataillon de constitutionnalistes ! – subira le sort de toute fortification, elle sera enfoncée ou sera tournée. Tout au plus, retardera-t-elle un bref moment l'inévitable, c'est-à-dire la prise d'indépendance de la Flandre déjà amorcée sous le masque du confédéralisme.

Si la partition constitutionnelle est bien réécrite, concluent les sept professeurs, le tango n'aura rien de funèbre. Au contraire, son charme rapprochera quelque peu le citoyen belge de sa Constitution. On peut certes en douter.

Alors, cette proposition, surréaliste ? Sans doute, mais souvenons-nous que, dans Byzance assiégée, certains doctes disputaient encore du sexe des anges.

Réaction velgicaine...

...ou belge ? Les deux puisque M. Maurice Velge et son mouvement B+ ont la noble ambition de sauver leur chère Belgique – ou ce qu'il en reste !

Le 31 mars, au château de la Solitude (*sic*), il a prononcé un discours, alternant le flamand et le français, dont voici un extrait révélateur : *Des politiciens ambitieux, friands de postes ministériels, de pouvoir, et donc refusant de le partager encore avec des représentants de l'autre communauté,*

déchirent notre pays par ambition personnelle, lâcheté ou bêtise. **En Flandre, ils sont suivis entièrement par la presse.** Par contre, suivant le sondage fait par B+ en 1999, 70 % des Flamands sont fédéralistes, mais ils se taisent. **Le VEV est devenu un mouvement politique séparatiste, autant qu'économique,** plaidant ouvertement pour le splitsing (ndlr : scission) de la Sécurité sociale et des questions paritaires, afin d'aboutir à une disparité de salaires et de charges sociales dans les trois régions. **Est-ce dans les intérêts des sociétés dites flamandes de payer davantage de salaires et de charges sociales ?**

Le « splitsing » ne s'est jamais étendu d'une manière logique, mais, au contraire, d'une manière opportuniste. Quand le climat politique s'y prêtait, l'on scindait une institution, que ce soit l'OBCE, l'AGCD, l'agriculture, les travaux publics, demain si possible la Sécurité sociale, la Justice, les Chemins de Fer et les Affaires Etrangères, dont on ne parle pas encore ouvertement, bien que Patrick Dewael, dans son manifeste de juillet 2002, propose de scinder la représentation de la Belgique à l'Union européenne...

Vous l'aurez remarqué, les politiciens visés sont tous de Flandre – un mini-Empire du Mal en quelque sorte. Les jugeant irrécupérables, M. Velge, champion de la cause du Bien, lance un appel angoissé aux partis francophones pour arrêter la dissolution de la nation.

Après le coup d'arrêt que ces derniers partis sont censés marquer – mais comment ? –, il faudra réaliser une nouvelle Belgique, multiculturelle, bilingue, européenne, dynamique, dont les structures, y compris bien sûr celles de Bruxelles, seront légères, claires et efficaces et démocratiques avant tout...

Magnifique programme en vérité, mais avec qui le réaliser ? Avec les francophones seuls ?

L'heure est grave et tardive, a dit aussi l'orateur. Tardive, c'est le mot.

Jacques Liénard

Autre pays, autres conceptions

Dans le dossier *Les flamingants et leurs alliés* du Journal du Mardi (11-17/03/03), M. Reynebeau, journaliste au Knack, relève : je ne vois pas beaucoup de différence entre des radicaux comme J. Sauwens (CD&V) et L. Vandenberghe (SP.A) – et ce que disait hier L. Vandenberghe – et les intentions de Verhofstadt. Ce dernier est juste un peu moins franc, parce qu'il est Premier ministre. Il y a quelques années, Verhofstadt tenait un discours communautaire radical. Pas sûr qu'il ait changé. (...) Je crains qu'à long terme – dans 20 à 50 ans – la Belgique n'existe plus. Peut-être subsistera-t-elle comme une coquille vide. Le réalisateur Alexis Van Stratum, jeune Anversois établi à Bruxelles, se sent belge, mais déclare : *Le Belge moyen n'a pas l'impression que le pays part à la dérive. Je dois avouer que je suis assez pessimiste pour l'avenir de notre Belgique.* Et le dossier de poser le cas Sauwens : Johan Sauwens est cet ancien ministre des Affaires intérieures flamandes « surpris » lors d'une réunion du St-Maartensfonds, association regroupant des anciens du front de l'Est et des néo-nazis. Sauwens a rejoint les rangs de CD&V. Il est peu compréhensible qu'un personnage

trouble comme lui ait pu devenir ministre de l'Intérieur de la Flandre. Imagine-t-on un Wallon proche des amis de Léon Degrelle siéger au gouvernement de Namur ? Décidément, Wallons et Bruxellois ne sont pas de la même patrie que les Flamands, pourquoi se le cacher ?

Mais il y a l'écran du « consensus »

Le Soir (29/01/03) publiait la chronique de l'écrivain Vincent Engel. Citons : *On prétend que le consensus est ciment d'unité (...)* Le consensus repose sur le non-dit (...) Le simple mot de « discorde » jette le désarroi. Le fauteur de troubles est prié de se taire. (...) Le conflit ne gêne que ceux qui ne savent pas le gérer ; il profite à tous les autres car il provoque les esprits et génère de la nouveauté (...) **Dans la culture du consensus, les esprits sont des glaçons qui fondent dès qu'on les sort de leurs certitudes (...)** Notre Belgique est « terre de consensus ». Ce n'est pas un compliment.

Et dans *La Libre* (03/03/03), Etienne Ganty, jésuite et philosophe politique aux Facultés de Namur, répondant à la question de la dichotomie entre la vision à long terme qui serait garante du bien commun et le « présentisme » caractérisant l'actuelle politique, souligne : *Question difficile (...)* La préoccupation du long terme n'est pas toujours absente – ainsi, du « contrat d'avenir » pour la Wallonie. Mais la grande difficulté, c'est de savoir comment donner au corps social les moyens et les occasions propices pour se gouverner lui-même en se projetant dans l'avenir. Or, l'attention existe entre ce besoin de projeter et celui d'affronter les urgences.

Politique et gestion au quotidien, peur de faire des vagues, l'ankylose de l'espace Wallonie-Bruxelles s'explique d'autant plus que...

Au pays du politiquement correct

René Zaran, professeur d'éthologie à l'UCL, décrit dans *La Libre* (04/03/03), « l'homo politicus » en Belgique : *Pour les Belges, plus vous êtes neutres, plus vous semblez contrôler vos émotions. Et plus vous donnez l'impression d'être compétents. (...)* Dès que quelqu'un, qui ne fait pas partie d'un parti bien établi, ose se permettre un discours non conventionnel, il y a un consensus contre lui. Si une personne d'un parti traditionnel dit quelque chose de non politiquement correct (« la République est mieux que la Monarchie »), cela provoque un tollé. (...) En Belgique, l'élément déterminant du choix des électeurs est l'appartenance traditionnelle, familiale au parti. La capacité de mobiliser au-delà des partis traditionnels reste faible.

Faute de débat adulte, l'idée de l'association de Wallonie-Bruxelles avec la France voisine fait son chemin sous la pression des faits par la loi de la nécessité, de l'identité et des sympathies communes.

Marc De Middelcer

SOLUTION DU JEU DE LA P. 17

1 : B – 2 : A – 3 : B – 4 : C – 5 : A.

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon ; Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL ; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoge, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Moucron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse : Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-S/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur :

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezéz - Té. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Clleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

ABONNEMENT :	SIMPLE :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
	SOUTIEN :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
	ETUDIANT :	Belgique 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff,

Pour la France : *Wallonie-France*, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste libellé en € adressé au trésorier.